

Section financière

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

17 Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

Groupe Investors

24 Revue des activités

30 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Mackenzie

34 Revue des activités

39 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Société financière IGM Inc.

43 Situation financière consolidée

46 Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

57 Perspectives

59 Estimations et conventions comptables critiques

64 Contrôles et procédures de communication de l'information

64 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

64 Autres renseignements

REVUE FINANCIÈRE

États financiers consolidés

66 Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière et rapport des vérificateurs

67 États financiers consolidés

72 Notes complémentaires

Données supplémentaires

104 Données trimestrielles

105 Rétrospective sur dix ans

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») pour les exercices terminés les 31 décembre 2009 et 2008. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2009 et pour l'exercice terminé à cette date est daté du 10 février 2010.

Mode de présentation et sommaire des conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 1 des états financiers consolidés).

Principaux détenteurs d'actions avec droit de vote

Au 31 décembre 2009, la Corporation Financière Power (la « CFP ») et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de la CFP, détenaient, directement ou indirectement, 56,3 % et 3,5 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction, et ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que sur les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision

ou la projection dont il est question. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes inhérents, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs importants, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques d'illiquidité des marchés et de financement, des changements de conventions et de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de modifications comptables futures (y compris l'adoption des Normes internationales d'information financière), des

risques liés à l'exploitation et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des opérations stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des risques et des incertitudes qui ont une incidence sur les activités de la Société, veuillez consulter les documents d'information de cette dernière. Ces documents ont été déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières du Canada et sont accessibles à l'adresse www.sedar.com.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

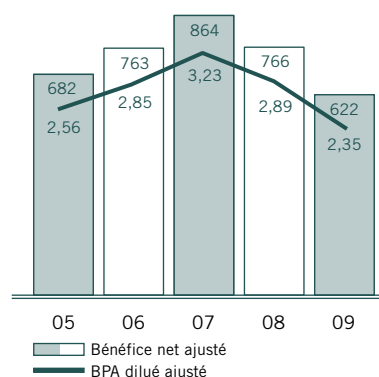
La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de services financiers de premier plan au Canada qui répond aux besoins financiers des Canadiens. Les principales entreprises de la Société, Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 décembre 2009, le total de l'actif géré se chiffrait à 120,5 G\$, comparativement à 101,7 G\$ au 31 décembre 2008, ce qui constitue une hausse de 18,5 %. L'augmentation du total de l'actif géré a eu lieu principalement au cours des trois derniers trimestres de 2009, après des baisses considérables des marchés boursiers mondiaux à la fin de 2008 et au début de 2009. Par conséquent, l'actif géré moyen était plus bas en 2009 qu'en 2008, ce qui s'est traduit par une diminution du bénéfice net ajusté pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Toutefois, les résultats trimestriels se sont améliorés tout au long de 2009.

Les résultats du Groupe Investors et de Mackenzie, les secteurs isolables de la Société, sont présentés dans les sections intitulées « Revue des résultats d'exploitation par secteur » respectives.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action dilué ajusté

Pour les exercices
(en M\$, sauf les montants par action)



2006 et 2007 excluent une économie d'impôts sans effet sur la trésorerie.

2008 exclut la quote-part de la dépréciation de la société affiliée et du gain de la société affiliée.

2009 exclut une charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, une économie d'impôts sans effet sur la trésorerie et la prime versée au rachat des actions privilégiées.

TABLEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

(en M\$)	2009		2008		2007	
	BÉNÉFICE NET	BPA	BÉNÉFICE NET	BPA	BÉNÉFICE NET	BPA
Bénéfice net ajusté – Mesure non définie par les PCGR	621,9 \$	2,35 \$	766,1 \$	2,89 \$	863,8 \$	3,23 \$
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, montant net	(66,2)	(0,25)	–	–	–	–
Économie d'impôts sans effet sur la trésorerie	17,8	0,07	–	–	15,3	0,06
Prime versée au rachat des actions privilégiées	(14,4)	(0,05)	–	–	–	–
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–	–	(60,3)	(0,23)	–	–
Quote-part du gain de la société affiliée	–	–	25,0	0,10	–	–
Bénéfice net – PCGR	559,1 \$	2,12 \$	730,8 \$	2,76 \$	879,1 \$	3,29 \$
BAIIA – Mesure non définie par les PCGR	1 334,2 \$		1 518,1 \$		1 699,5 \$	
Amortissement des commissions	(303,7)		(319,3)		(332,2)	
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels et autres	(33,9)		(32,9)		(28,6)	
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme et dividendes sur actions privilégiées	(126,0)		(107,2)		(104,9)	
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	(76,5)		–		–	
Prime versée au rachat des actions privilégiées	(14,4)		–		–	
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–		(60,3)		–	
Quote-part du gain de la société affiliée	–		25,0		–	
Bénéfice avant impôts	779,7		1 023,4		1 233,8	
Impôts sur les bénéfices	(220,6)		(292,6)		(354,7)	
Bénéfice net – PCGR	559,1 \$		730,8 \$		879,1 \$	

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est chiffré à 621,9 M\$, comparativement à un bénéfice net ajusté de 766,1 M\$ en 2008, soit une baisse de 18,8 %. Le bénéfice par action dilué ajusté s'est établi à 2,35 \$ en 2009, comparativement à un bénéfice par action dilué ajusté de 2,89 \$ en 2008, soit une baisse de 18,7 %.

Le bénéfice net ajusté en 2009 excluait les éléments suivants comptabilisés au quatrième trimestre de 2009 :

- Une charge hors trésorerie de 76,5 M\$ (66,2 M\$ après impôts) liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente découlant de la conjoncture, qui a été constatée au poste Revenu de placement net et autres revenus, dans les états consolidés des résultats.
- Une économie d'impôts hors trésorerie de 17,8 M\$ résultant d'une diminution du taux d'imposition de l'Ontario sur les sociétés et de son incidence sur les passifs d'impôts futurs liés aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie qui découlent de l'acquisition de la Corporation Financière Mackenzie en 2001. La Société ne prévoit pas qu'un passif d'impôts futurs deviendra exigible puisqu'elle n'a aucune intention de céder ces actifs.
- Une prime de 14,4 M\$ versée au rachat des actions privilégiées de série A le 31 décembre 2009, qui a été constatée au poste Revenu de placement net et autres revenus, dans les états consolidés des résultats.

Le bénéfice net ajusté pour 2008 excluait les éléments liés à la participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc., qui ont été constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus, dans les états consolidés des résultats :

- Une charge de 60,3 M\$ inscrite au quatrième trimestre représentant la quote-part de la dépréciation après impôts de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie.
- Un gain de 25,0 M\$ inscrit au deuxième trimestre représentant la quote-part du gain après impôts de Great-West Lifeco Inc. revenant à la Société relativement à la vente de l'unité de soins de santé Great-West Healthcare.

Le bénéfice net sans ajustement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est chiffré à 559,1 M\$, comparativement à un bénéfice net sans ajustement de 730,8 M\$ en 2008, soit une diminution de 23,5 %. Le bénéfice par action dilué sur cette base s'est établi à 2,12 \$ en 2009, comparativement à 2,76 \$ en 2008, soit une diminution de 23,2 %.

Les capitaux propres s'établissaient à 4,4 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 4,1 G\$ au 31 décembre 2008. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est chiffré à 14,8 %, comparativement à un rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires

ajusté de 18,2 % en 2008. Le dividende trimestriel par action ordinaire, établi à 51,25 cents en 2009, est demeuré stable par rapport à la fin de 2008.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Les montants ajustés du bénéfice net, du bénéfice dilué par action et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont des mesures non définies par les PCGR qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer les résultats. Ces mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et, par conséquent, elles ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le bénéfice avant intérêts et impôts (le « BAI ») et le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAI ») sont également des mesures financières non définies par les PCGR. Le BAI et le BAI sont des mesures de rechange du rendement utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAI est présenté de façon plus détaillée dans la section Situation de trésorerie et sources de financement consolidées qui figure plus loin dans le présent rapport de gestion. Ces mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de définition normalisée et ne sont pas directement comparables à toute mesure définie par les PCGR ou à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Le rapprochement des résultats présentés selon des mesures non définies par les PCGR et des résultats présentés conformément aux PCGR en ce qui a trait au bénéfice net et au bénéfice par action, dont il est question dans le Sommaire des résultats d'exploitation, est présenté dans le tableau 1. Le rapprochement des résultats non définis par les PCGR et des résultats présentés conformément aux PCGR relativement au BAI et au BAI est présenté dans les tableaux 1 et 2, respectivement.

SECTEURS ISOLABLES

Les secteurs isolables de la Société financière IGM, qui reflètent la structure organisationnelle actuelle, sont les suivants :

- Groupe Investors
- Mackenzie
- Activités internes et autres

La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du BAI, comme il est indiqué au tableau 2. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés dans les sections Revue des résultats d'exploitation par secteur du rapport de gestion pour le Groupe Investors et Mackenzie.

Le secteur Activités internes et autres comprend le revenu de placement net sur les placements non attribués et les autres revenus, les résultats d'exploitation d'Investment Planning Counsel, ainsi que les éliminations intersectorielles. Le bénéfice avant intérêts et impôts du secteur Activités internes et autres s'est établi à 21,6 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 36,4 M\$ en 2008.

Le revenu de placement net sur les placements non attribués et les autres revenus a diminué de 10,4 M\$ en 2009 par rapport à 2008, principalement en raison de la baisse des taux d'intérêt moyens en 2009. Ce recul a été contrebalancé en partie par la diminution de 1,3 M\$ de l'ajustement de la juste valeur relatif aux positions de la Société en papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») non commandité par des banques comptabilisé en 2009 par rapport à 2008. La Société a réduit la juste valeur de ses positions en PCAA non commandité par des banques de 3,7 M\$ au premier trimestre de 2009 comparativement à une réduction de 5,0 M\$ en 2008, comme il est décrit à la note 2 des états financiers consolidés. Une charge de 6,5 M\$ a été inscrite au quatrième trimestre de 2009 relativement à des produits de fonds communs de placement qui ne sont pas destinés aux épargnants et, au quatrième trimestre de

2008, on a inscrit une dépréciation de 7,5 M\$ relative à l'investissement lié à des capitaux de lancement.

Le bénéfice avant intérêts et impôts lié à Investment Planning Counsel a fléchi de 4,4 M\$ par rapport à 2008. La diminution du bénéfice est attribuable au recul de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, à la baisse des produits nets tirés des activités de distribution, ainsi qu'à la diminution du revenu de placement net sur les soldes de trésorerie découlant de la baisse des taux d'intérêt en 2009 par rapport à 2008.

Certains postes figurant dans le tableau 2 ne sont pas attribués aux secteurs :

- *Intérêts débiteurs* – Ceux-ci représentent les intérêts débiteurs sur le solde de 975,0 M\$ de la dette émise liée à l'acquisition de Mackenzie, sur les débetures émises en avril 2009 totalisant 375,0 M\$ et sur la facilité de crédit-relais intermédiaire de 287,0 M\$ liée à l'acquisition de La Financière Saxon Inc. (« Saxon »), remboursée au cours du deuxième trimestre de 2009, ainsi que les dividendes versés sur les actions privilégiées classées dans les passifs. Les intérêts débiteurs ont totalisé 89,2 M\$ en 2009, comparativement à 69,9 M\$ en 2008. Les dividendes versés sur les actions privilégiées se sont élevés à 20,7 M\$ en 2009 et en 2008.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR

(en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Revenu tiré des honoraires	1 337,8 \$	1 437,9 \$	794,6 \$	920,4 \$	117,7 \$	144,2 \$	2 250,1 \$	2 502,5 \$
Revenu de placement net et autres revenus	122,9	151,2	14,6	22,7	15,6	27,0	153,1	200,9
	1 460,7	1 589,1	809,2	943,1	133,3	171,2	2 403,2	2 703,4
Frais d'exploitation								
Commissions	445,9	473,4	284,7	338,8	77,9	94,1	808,5	906,3
Frais autres que les commissions	311,2	317,5	269,2	289,6	33,8	40,7	614,2	647,8
	757,1	790,9	553,9	628,4	111,7	134,8	1 422,7	1 554,1
Bénéfice avant intérêts et impôts	703,6 \$	798,2 \$	255,3 \$	314,7 \$	21,6 \$	36,4 \$	980,5	1 149,3
Intérêts débiteurs							(109,9)	(90,6)
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente							(76,5)	–
Prime versée au rachat des actions privilégiées							(14,4)	–
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée							–	(60,3)
Quote-part du gain de la société affiliée							–	25,0
Bénéfice avant impôts							779,7	1 023,4
Impôts sur les bénéfices							220,6	292,6
Bénéfice net – PCGR							559,1 \$	730,8 \$
Bénéfice net ajusté¹⁾							621,9 \$	766,1 \$

1) Se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés pour une explication relative à l'utilisation par la Société de mesures non définies par les PCGR.

- *Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente en 2009* – Celle-ci représente la charge hors trésorerie de 76,5 M\$ (66,2 M\$ après impôts) liée à la dépréciation durable constatée au quatrième trimestre de 2009 en raison de la conjoncture actuelle. Elle est décrite plus en détail dans les rubriques intitulées « Situation financière consolidée » et « Instruments financiers » du présent rapport de gestion ainsi qu'aux notes 2 et 17 des états financiers consolidés.
- *Prime versée au rachat des actions privilégiées en 2009* – Celle-ci représente la prime de 14,4 M\$ versée au rachat des actions privilégiées de série A, totalisant 360 M\$, le 31 décembre 2009.
- *Quote-part de la dépréciation de la société affiliée en 2008* – Au quatrième trimestre de 2008, Putnam LLC, une filiale de la division américaine de Lifeco, a inscrit une dépréciation hors trésorerie liée à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie. En outre, Lifeco a radié un actif d'impôts futurs lié à la dépréciation de l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels et a inscrit des frais de restructuration associés à Putnam LLC. La quote-part de la dépréciation après impôts revenant à la Société ainsi que les charges connexes s'élevaient à 60,3 M\$.
- *Quote-part du gain de la société affiliée en 2008* – Au deuxième trimestre de 2008, la société affiliée de la Société, Lifeco, a inscrit un gain après impôts à la vente de son unité de soins de santé Great-West Healthcare. Lifeco a inscrit le gain dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées dans le sommaire d'exploitation

consolidé inclus dans les états financiers consolidés de Lifeco. La quote-part du gain après impôts sur la vente revenant à la Société se chiffrait à 25,0 M\$.

- *Impôts sur les bénéfices* – Le taux d'imposition effectif pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 comparativement au taux de 2008 est présenté au tableau 3. Le taux d'imposition effectif applicable au bénéfice net ajusté s'est établi à 28,7 % en 2009, comparativement à 27,5 % en 2008, principalement en raison de la variation au poste Autres éléments.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater des impôts moins élevés. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôts sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, les impôts constatés au cours des exercices antérieurs peuvent être ajustés durant l'exercice considéré. Toute modification des meilleures estimations de la direction est reflétée dans les Autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux activités à l'étranger.

Le taux d'imposition effectif applicable au bénéfice net sans ajustement s'est établi à 28,3 % en 2009, comparativement à 28,6 % en 2008.

PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

Les données financières pour les trois derniers exercices terminés sont présentées dans le tableau 4.

Bénéfice net et bénéfice par action – Le tableau 1 du rapport de gestion présente le rapprochement des

TABEAU 3 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

	2009	2008
Impôts sur les bénéfices aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi		
Incidence des éléments suivants :		
Revenu de dividendes	(0,42)	(0,49)
Gains et pertes en capital, montant net	(0,09)	(0,35)
Quote-part du bénéfice de la société affiliée	(2,80)	(3,01)
Dividendes privilégiés versés	0,84	0,67
Autres éléments	(0,45)	(1,72)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté	28,68	27,47
Incidence de la variation des taux sur les impôts futurs liés aux actifs incorporels à durée de vie indéfinie	(2,28)	–
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	1,32	–
Prime versée au rachat des actions privilégiées	0,58	–
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–	1,92
Quote-part du gain de la société affiliée	–	(0,80)
Taux d'imposition effectif – PCGR	28,30 %	28,59 %

TABLEAU 4 : PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

	2009	2008	2007
États consolidés des résultats (en M\$)			
Revenu tiré des honoraires	2 250,1 \$	2 502,5 \$	2 701,0 \$
Revenu de placement net et autres revenus	153,1	200,9	191,2
	2 403,2	2 703,4	2 892,2
Frais d'exploitation	1 532,6	1 644,7	1 658,4
	870,6	1 058,7	1 233,8
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	(76,5)	–	–
Prime versée au rachat des actions privilégiées	(14,1)	–	–
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–	(60,3)	–
Quote-part du gain de la société affiliée	–	25,0	–
Bénéfice avant impôts	779,7	1 023,4	1 233,8
Impôts sur les bénéficiaires	220,6	292,6	354,7
Bénéfice net – PCGR	559,1 \$	730,8 \$	879,1 \$
Bénéfice net ajusté ¹⁾	621,9 \$	766,1 \$	863,8 \$
Bénéfice par action (\$)			
PCGR			
– de base	2,12 \$	2,78 \$	3,32 \$
– dilué	2,12	2,76	3,29
Ajusté ¹⁾			
– de base	2,36	2,91	3,26
– dilué	2,35	2,89	3,23
Dividendes par action (\$)			
Ordinaire	2,05 \$	2,00 \$	1,78 \$
Privilégiée	1,44	1,44	1,44
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en M\$)	90 652 \$	99 903 \$	110 167 \$
Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en M\$)	100 419 \$	85 025 \$	108 994 \$
Total de l'actif géré (en M\$)	120 545 \$	101 742 \$	122 982 \$
Total de l'actif de la Société (en M\$)	8 646 \$	8 263 \$	7 859 \$
Total de la dette à long terme (en M\$)	1 575 \$	1 200 \$	1 200 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	262 633	262 365	264 193

1) Se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés pour une explication relative à l'utilisation par la Société de mesures financières non définies par les PCGR.

résultats financiers présentés conformément aux mesures non définies par les PCGR et des résultats présentés conformément aux PCGR pour les trois exercices considérés. À l'exception du rapprochement présenté au tableau 1, les variations du bénéfice net et du total des revenus découlent surtout de l'évolution du total de l'actif géré des fonds communs de placement. En 2008, d'importants replis sur les marchés des capitaux mondiaux se sont traduits par une diminution de la valeur de l'actif, plus particulièrement au quatrième trimestre de 2008.

Les marchés financiers mondiaux ont continué de baisser pour la majeure partie du premier trimestre de 2009, ce qui a entraîné un recul supplémentaire de l'actif géré des fonds communs de placement. Bien que l'amélioration de la conjoncture depuis le creux de mars 2009 ait donné lieu à des augmentations considérables de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2009, le niveau moyen de l'actif demeure inférieur aux niveaux constatés en 2008 et en 2007, comme l'illustre le tableau 4. Les variations du total de l'actif géré des fonds communs

de placement de la Société en 2009 et en 2008 sont conformes aux variations de l'actif des fonds communs de placement du secteur des fonds communs de placement au Canada. L'incidence de l'évolution de l'actif géré des fonds communs de placement sur le bénéfice et les revenus fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives au Groupe Investors et à Mackenzie du rapport de gestion.

Au 31 décembre 2009, le total de l'actif géré s'établissait à 120,5 G\$ et incluait l'actif géré des fonds communs de placement qui totalisait 100,4 G\$. Le bénéfice net des périodes futures dépendra principalement du volume de l'actif des fonds communs de placement qui continuera à être touché par la conjoncture mondiale.

Dividendes par action ordinaire – Les dividendes annuels par action ordinaire ont augmenté légèrement en 2009 pour atteindre 2,05 \$ par action, contre 2,00 \$ par action en 2008; ils avaient augmenté de 13 % en 2008 et de 16 % en 2007.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les données financières pour les huit derniers trimestres terminés sont présentées dans le tableau 5 et comprennent le rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et du bénéfice net conformément aux PCGR, comme il est décrit au tableau 1 du Sommaire des résultats d'exploitation consolidés.

Les résultats trimestriels dépendent principalement du volume de l'actif géré des fonds communs de placement. Les diminutions de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement aux troisième et quatrième trimestres de 2008 de même qu'au premier trimestre de 2009 découlent des replis sur les marchés des capitaux mondiaux. L'amélioration de la conjoncture au cours des trois derniers trimestres a donné lieu à une augmentation des niveaux de l'actif géré et à une hausse des résultats trimestriels. La moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement par trimestre est présentée dans le tableau 5.

Résultats du quatrième trimestre de 2009

Le bénéfice net ajusté du trimestre terminé le 31 décembre 2009 s'est établi à 176,5 M\$, comparativement à un bénéfice net ajusté de 140,1 M\$ en 2008, soit une hausse de 26,0 %. Une analyse détaillée des résultats d'exploitation par secteur pour le Groupe Investors et Mackenzie pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009 par rapport au quatrième trimestre de 2008 et au troisième trimestre de 2009 est présentée dans leurs sections respectives du présent rapport de gestion.

TABLEAU 5 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2009				2008			
	4	3	2	I	4	3	2	I
États consolidés des résultats (en M\$)								
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net								
Gestion	449,7	432,1	399,4	365,4	396,3	477,0	503,3	490,6
Administration	88,3	88,6	86,9	82,3	84,2	88,1	89,4	87,5
Distribution	70,7	62,0	62,3	62,4	67,4	70,6	72,4	75,7
Revenu de placement net et autres revenus	25,0	40,0	39,1	49,0	36,0	49,0	55,5	60,4
Total du revenu tiré des honoraires et du revenu de placement net	633,7	622,7	587,7	559,1	583,9	684,7	720,6	714,2
Frais d'exploitation								
Commissions	213,5	205,4	197,3	192,3	206,4	230,0	234,8	235,0
Frais autres que les commissions	148,7	148,7	158,2	158,6	162,6	155,4	162,5	167,4
Intérêts débiteurs	29,3	29,1	28,6	22,9	24,4	22,2	22,0	22,0
Total des frais d'exploitation	391,5	383,2	384,1	373,8	393,4	407,6	419,3	424,4
	242,2	239,5	203,6	185,3	190,5	277,1	301,3	289,8
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente	(76,5)	–	–	–	–	–	–	–
Prime versée au rachat des actions privilégiées	(14,4)	–	–	–	–	–	–	–
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–	–	–	–	(60,3)	–	–	–
Quote-part du gain de la société affiliée	–	–	–	–	–	–	25,0	–
Bénéfice avant impôts	151,3	239,5	203,6	185,3	130,2	277,1	326,3	289,8
Impôts sur les bénéfices	37,6	72,1	59,1	51,8	50,4	78,4	85,2	78,6
Bénéfice net – PCGR	113,7	167,4	144,5	133,5	79,8	198,7	241,1	211,2
Rapprochement des mesures non définies par les PCGR¹⁾ (en M\$)								
Bénéfice net ajusté – mesure non définie par les PCGR	176,5	167,4	144,5	133,5	140,1	198,7	216,1	211,2
Charge hors trésorerie liée aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, montant net	(66,2)	–	–	–	–	–	–	–
Économie d'impôts sans effet sur la trésorerie	17,8	–	–	–	–	–	–	–
Prime versée au rachat des actions privilégiées	(14,4)	–	–	–	–	–	–	–
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–	–	–	–	(60,3)	–	–	–
Quote-part du gain de la société affiliée	–	–	–	–	–	–	25,0	–
Bénéfice net – PCGR	113,7	167,4	144,5	133,5	79,8	198,7	241,1	211,2
Bénéfice par action (¢)								
PCGR								
– de base	43	63	55	51	30	75	91	80
– dilué	43	63	55	51	30	75	91	79
Ajusté ¹⁾								
– de base	67	63	55	51	53	75	82	80
– dilué	67	63	55	51	53	75	81	79
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en G\$)								
	98,6	94,4	88,2	81,1	85,6	102,0	107,9	104,3
Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en G\$)								
	100,4	98,4	91,6	81,9	85,0	98,0	104,8	105,3

1) Se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés pour une explication relative à l'utilisation par la Société de mesures non définies par les PCGR.

Groupe Investors

Revue des activités

Le Groupe Investors fournit une vaste gamme de services de planification financière et de placements aux Canadiens par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers à l'échelle nationale.

Les revenus tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors.

Les revenus tirés des honoraires proviennent également de services de distribution de produits d'assurance, de services liés aux valeurs mobilières et d'autres services financiers.

Des revenus additionnels sont tirés du revenu de placement net et autres revenus, comme il en est question à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur ».

Les revenus dépendent en grande partie du volume et de la répartition de l'actif géré des fonds communs de placement. Nos conseillers adoptent une démarche exhaustive en matière de planification financière qui fait appel à la vaste gamme de produits et de services financiers offerts par le Groupe Investors, de sorte que des ventes élevées de fonds communs de placement ont été enregistrées dans des marchés marqués par une grande volatilité et que notre taux de rachat des fonds communs de placement est le plus bas du secteur. Les ventes brutes de fonds communs de placement effectuées par l'entremise de notre réseau de conseillers se sont établies à 5,0 G\$ en 2009. Le taux de rachat pour les fonds à long terme s'est établi à 7,4 % pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2009, comparativement à 7,9 % en 2008. Les ventes nettes se sont établies à 404 M\$, en baisse par rapport à 625 M\$ en 2008.

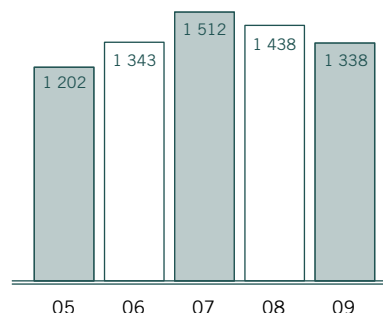
STRATÉGIE DU GROUPE INVESTORS

Le Groupe Investors cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des clients, des conseillers et des employés convergent le plus possible. La stratégie d'entreprise du Groupe Investors est axée sur les points suivants :

1. l'élargissement de notre réseau de distribution par le recrutement de nouveaux conseillers au sein de notre secteur, le maintien en poste de nos conseillers actuels ainsi qu'un soutien continu à leur égard;
2. l'importance accordée à la prestation de conseils, de produits et de services de planification financière par l'entremise de notre réseau exclusif de conseillers, particulièrement lorsque les marchés sont volatils;
3. la communication active avec nos conseillers et, principalement par leur entremise, avec nos clients durant tous les cycles économiques;
4. la nécessité d'enrichir et de diversifier l'éventail de produits offerts par le Groupe Investors alors que nous continuons à établir et à entretenir des relations durables avec la clientèle;
5. la maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant des ressources sur les initiatives qui profitent directement aux clients et aux conseillers, le contrôle des dépenses et l'accroissement de l'efficacité.

Revenu tiré des honoraires – Groupe Investors

Pour les exercices (en M\$)



RÉSEAU DE CONSEILLERS

Le Groupe Investors se distingue de ses concurrents en offrant des services de planification financière personnelle à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Le pivot du mécanisme de prestation de ces services est le réseau national de distribution, composé de conseillers travaillant à partir de 95 bureaux régionaux répartis dans tout le Canada, y compris aux nouveaux bureaux régionaux de Montréal et de Charlottetown dont l'ouverture avait été annoncée en 2009.

À la fin de 2009, le Groupe Investors comptait 4 633 conseillers, comparativement à 4 479 à la fin de 2008. Le nombre de conseillers comptant plus de quatre années d'expérience s'établissait à 2 591, comparativement à 2 479 à l'exercice précédent. Notre réseau de conseillers s'est accru au cours de chacun des 22 derniers trimestres, affichant une hausse de 1 426 conseillers depuis le 30 juin 2004, soit 44 %.

Perfectionnement des conseillers

Le Groupe Investors combine diverses techniques d'entrevue et d'administration de tests afin de trouver des candidats qui cumulent l'expérience, les études et les aptitudes requises pour devenir de bons planificateurs financiers.

Les programmes de formation sont révisés et mis à jour chaque année afin d'offrir aux nouveaux conseillers les bases nécessaires pour établir une relation avec les clients. À mesure que les conseillers progressent, ils sont invités à approfondir leurs compétences en planification financière et en gestion d'entreprise en suivant divers programmes de formation axés notamment sur la planification financière, la connaissance des produits, le service à la clientèle, la croissance des affaires, la conformité, la technologie, la gestion d'une pratique professionnelle et d'autres sujets connexes. En plus de cette formation de base, des conférences annuelles dans le cadre desquelles l'enseignement est adapté tant aux nouveaux conseillers qu'aux conseillers d'expérience sont organisées.

En 2009, nous avons amorcé le premier volet d'une initiative pluriannuelle visant à améliorer notre plateforme technologique à l'intention des conseillers, laquelle regroupe des renseignements sur la gestion des contacts des conseillers et les portefeuilles en vue d'accroître l'efficacité et la productivité.

Perfectionnement de l'équipe de directeurs du réseau

Conformément à l'engagement du Groupe Investors envers la croissance, nous continuons à mettre l'accent sur la formation d'une solide équipe de leaders chevronnés à l'échelle nationale. En plus d'augmenter le nombre de personnes occupant des postes de direction au sein du réseau, nous avons également offert d'autres possibilités pour les conseillers qui désirent devenir directeurs, pour la formation des directeurs et l'encadrement entre pairs.

COMMUNICATIONS AVEC LES CONSEILLERS ET LES CLIENTS

Compte tenu de la forte volatilité des marchés qui a marqué la fin de 2008 et l'exercice 2009, les communications avec les conseillers et les clients ont augmenté de façon considérable. Les conseillers ont reçu une information exhaustive sur le contexte actuel des marchés ainsi que

sur les éléments clés à prendre en considération en ce qui a trait aux placements à long terme. On a également mis à leur disposition les outils et les ressources nécessaires pour les aider dans leurs communications avec les clients et les clients éventuels. Nos conseillers, à leur tour, ont maintenu de solides relations avec les clients, insistant sur l'importance d'une planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié.

ACTIF GÉRÉ

Le niveau de l'actif géré est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et la valeur liquidative de l'actif de nos fonds. Les variations de l'actif géré sont présentées dans le tableau 6.

Résultats de 2009 comparativement à ceux de 2008

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2009, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors effectuées par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 1,4 G\$, soit une augmentation de 11,3 % par rapport à 2008. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,2 G\$ pour la même période, soit une augmentation de 3,9 % par rapport à 2008. Le taux de rachat en glissement sur douze mois

TABEAU 6 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2009	30 SEPT. 2009	31 DÉC. 2008	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2009	31 DÉC. 2008
Ventes	1 376,0 \$	1 134,2 \$	1 236,5 \$	21,3 %	11,3 %
Rachats	1 222,1	1 098,4	1 176,1	11,3	3,9
Ventes nettes	153,9	35,8	60,4	n.s.	154,8
Rendement du marché et revenu	941,2	4 026,0	(6 874,8)	(76,6)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	1 095,1	4 061,8	(6 814,4)	(73,0)	n.s.
Actif au début	56 559,9	52 498,1	54 305,5	7,7	4,2
Actif à la fin	57 655,0 \$	56 559,9 \$	47 491,1 \$	1,9 %	21,4 %
Actif quotidien moyen	56 549,8 \$	54 222,7 \$	48 019,2 \$	4,3 %	17,8 %
EXERCICES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2008	VARIATION (%)		
Ventes	5 041,9 \$	5 945,7 \$	(15,2) %		
Rachats	4 637,7	5 320,4	(12,8)		
Ventes nettes	404,2	625,3	(35,4)		
Rendement du marché et revenu	9 759,7	(13 328,1)	n.s.		
Variation de l'actif, montant net	10 163,9	(12 702,8)	n.s.		
Actif au début	47 491,1	60 193,9	(21,1)		
Actif à la fin	57 655,0 \$	47 491,1 \$	21,4 %		
Actif quotidien moyen	51 766,1 \$	55 846,1 \$	(7,3) %		

des fonds à long terme du Groupe Investors s'est établi à 7,4 % au 31 décembre 2009, comparativement à 7,9 % au 31 décembre 2008, et demeure bien plus faible que le taux de rachat moyen correspondant, qui était d'environ 15,1 % pour tous les autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 décembre 2009. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 154 M\$ au quatrième trimestre de 2009, comparativement à des ventes nettes de 60 M\$ en 2008. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 1,2 G\$ au quatrième trimestre de 2009, comparativement à 913 M\$ en 2008. Les ventes nettes de fonds à long terme se sont établies à 151 M\$ au quatrième trimestre de 2009, comparativement à des ventes nettes de 21 M\$ en 2008.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors effectuées par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 5,0 G\$, soit une baisse de 15,2 % par rapport à 2008. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 4,6 G\$ pour la même période, soit une baisse de 12,8 % par rapport à 2008. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont élevées à 404 M\$ en 2009, comparativement à des ventes nettes de 625 M\$ en 2008, ce qui représente une diminution de 35,4 %. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 4,1 G\$ en 2009, comparativement à 4,6 G\$ en 2008, soit une baisse de 11,0 %. Les ventes nettes de fonds à long terme se sont établies à 394 M\$ comparativement à des ventes nettes de 274 M\$ en 2008, ce qui constitue une hausse de 44,0 %.

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors s'est chiffré à 57,7 G\$ au 31 décembre 2009, comme il est présenté au tableau 6. L'augmentation de l'actif des fonds communs de placement pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2009, chiffrée à 1,1 G\$ et à 10,2 G\$, respectivement, est principalement attribuable à une appréciation du marché résultant de l'amélioration des marchés boursiers mondiaux en 2009.

Résultats du quatrième trimestre de 2009 comparativement à ceux du troisième trimestre de 2009

Le tableau 6 présente la variation de l'actif géré entre le troisième trimestre de 2009 et le quatrième trimestre de 2009.

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2009, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors, effectuées par l'entremise de son réseau de conseillers, ont totalisé 1,4 G\$, soit une augmentation de 21,3 % par rapport au troisième trimestre de 2009. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,2 G\$ pour le même trimestre, en hausse de 11,3 % par rapport au trimestre précédent. Le taux de rachat trimestriel annualisé pour les fonds à long terme était de 7,5 % pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 6,6 % au troisième trimestre de 2009. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 154 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de

36 M\$ au trimestre précédent. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 1,2 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 945 M\$ au trimestre précédent. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 151 M\$, comparativement à des ventes nettes de 76 M\$ au trimestre précédent.

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 57,7 G\$ au 31 décembre 2009, comme l'illustre le tableau 6. L'augmentation de l'actif des fonds communs de placement de 1,1 G\$ pour le quatrième trimestre de 2009 est principalement attribuable à une appréciation nette du marché résultant de l'amélioration des marchés boursiers mondiaux au quatrième trimestre de 2009.

PRODUITS ET SERVICES

Le Groupe Investors est considéré comme un chef de file en planification financière personnelle au Canada. Les conseillers recommandent des portefeuilles équilibrés et diversifiés gérés par des professionnels, qui reflètent les objectifs du client, ses préférences et sa tolérance au risque. Ils vont également au-delà des services liés aux placements en offrant aux clients des produits d'assurance, des prêts hypothécaires et d'autres services financiers.

PFP – Planificateur financier personnel

Le logiciel Planificateur financier personnel (le « PFP ») du Groupe Investors gère un large éventail de besoins potentiels en matière de planification financière, allant de projections et de modèles de concepts de base de la planification financière à la préparation de plans financiers écrits couvrant tous les volets de la planification financière, dont la planification de placements, la planification fiscale, la planification de la retraite et des études, la gestion des risques et la planification successorale.

Programme de planification stratégique de portefeuille Symphonie^{MC}

Symphonie constitue la démarche de planification stratégique de portefeuille du Groupe Investors. Le programme Symphonie est conçu pour fournir un portefeuille de placement constitué de façon scientifique, conforme aux objectifs de placement du client et adapté à son profil de risque.

Le programme Symphonie a fait l'objet de nouvelles améliorations en 2009. Les conseillers peuvent désormais accéder au programme grâce à une procédure en ligne simplifiée, qui donne aussi aux conseillers et aux clients plus de possibilités de personnaliser leur portefeuille.

Programme philanthropique

Le Programme philanthropique Groupe Investors est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire un don et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Compte d'épargne libre d'impôt

Le Groupe Investors et Mackenzie ont été parmi les premières sociétés de fonds communs de placement canadiennes à offrir le CELI aux Canadiens au début de 2009. Ce nouveau véhicule de placement est une importante composante d'un plan financier complet. Très flexible et avantageux d'un point de vue fiscal, il permet d'économiser pour la retraite ou pour d'autres objectifs financiers.

Fonds communs de placement

Au 31 décembre 2009, le Groupe Investors gérait un actif de 57,7 G\$ dans 154 fonds communs de placement couvrant une vaste gamme de mandats de placement, comparativement à 47,5 G\$ en 2008, soit une augmentation de 21,4 %.

Par l'entremise de notre propre équipe internationale de professionnels en placements et de nos relations avec des conseillers en placements externes, nous fournissons à nos clients l'accès à une vaste gamme de services-conseils en placements. Les clients ont l'occasion de diversifier leurs placements, que ce soit par gestionnaire de fonds, catégorie d'actif, style de placement, région, capitalisation ou secteur, au moyen de portefeuilles personnalisés en fonction de leurs objectifs.

Les fonds du Groupe Investors sont gérés par la Société de gestion d'investissement I.G., notre propre équipe multidisciplinaire de professionnels en placements disposant de bureaux et de conseillers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Nos relations à l'échelle mondiale, l'exhaustivité de nos recherches et l'utilisation de la technologie de l'information nous fournissent des capacités de gestion de placements qui nous permettent d'offrir à nos clients une expertise en gestion de placements répondant à la plus vaste gamme d'objectifs de placement. Le Groupe Investors offre également un vaste choix de fonds de partenaires grâce à des relations avec des conseillers d'autres sociétés de gestion de placements, et supervise ces conseillers en placements externes afin de s'assurer que leurs activités sont conformes à la philosophie de placement du Groupe Investors, de même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des fonds pour lesquels ils fournissent des conseils. Ces relations avec des sociétés-conseils incluent des liens avec des gestionnaires de placements comme Les Fonds AGF Inc., Beutel, Goodman & Company, Ltd., Bissett Investment Management, Camlin Asset Management Ltd., Fidelity Investments Canada Limitée, Société de Placements Franklin Templeton, Goldman Sachs Asset Management, L.P., LaSalle Investment Management (Securities), L.P., la Corporation Financière Mackenzie et Investments Putnam Inc.

Au 31 décembre 2009, 72 % des fonds communs de placement du Groupe Investors (fonds Investors, fonds de partenaires et fonds de portefeuille) étaient cotés trois étoiles ou mieux par le service de cotation de fonds Morningstar[†] et 33 % étaient cotés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 69 % pour les fonds cotés trois

étoiles ou plus et de 32 % pour les fonds cotés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2009. La Cote Morningstar[†] est une mesure quantitative objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds, ajusté en fonction du risque, par rapport à des fonds comparables.

Le Groupe Investors continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens. En juillet 2009, le Groupe Investors a lancé plusieurs nouveaux produits :

- Trois portefeuilles de titres à revenu fixe – le Portefeuille Pilier I Investors, le Portefeuille Pilier II Investors et le Portefeuille Pilier III Investors.
- Cinq portefeuilles Société de fonds – la Catégorie Portefeuille équilibré Allegro, la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Allegro, la Catégorie Portefeuille de croissance équilibré accent Canada Allegro, la Catégorie Portefeuille de croissance Allegro et la Catégorie Portefeuille de croissance accent Canada Allegro.
- Deux nouveaux fonds – le Fonds d'actions internationales Investors et la Catégorie Actions internationales Investors.

Programmes de gestion de l'actif et de placement multigestionnaire

Société de fonds Groupe Investors Inc. est une vaste structure de fonds avantageux sur le plan fiscal qui permet des transferts sans répercussions fiscales immédiates et sans frais, et ce, entre 55 fonds du groupe de fonds. Les fonds incluent 32 fonds pour lesquels la Société de gestion d'investissement I.G. fournit des services-conseils, 18 fonds conseillés par des conseillers externes et cinq portefeuilles Société de fonds. À la fin de 2009, l'actif des fonds de la Société de fonds totalisait 3,1 G\$, comparativement à 2,1 G\$ en 2008.

Le Groupe Investors offre aux clients un nombre croissant de programmes de répartition de l'actif qui comprennent :

- **Les Portefeuilles Allegro^{MC}** : Les sept Portefeuilles Allegro constituent une solution de placement unique permettant une diversification par région, par style de gestion, par catégorie d'actif et par conseiller en placements, et ce, en fonction des recommandations de répartition d'actif Symphonie. L'actif des fonds s'est chiffré à 3,0 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 2,4 G\$ à l'exercice précédent.
- **Les Portefeuilles Société de fonds Allegro** : Les cinq catégories Portefeuille nouvellement lancées offrent aux clients une démarche en une seule étape, avantageuse du point de vue fiscal, pour réaliser leurs placements. La série T est encore plus avantageuse pour les clients, puisqu'elle leur offre des distributions mensuelles à imposition reportée sous forme de remboursement du capital. Ces portefeuilles diversifiés proposent des solutions qui conviennent à chacun des profils de la gamme risque/rendement. L'actif des fonds se chiffrait à 99 M\$ au 31 décembre 2009.

- **Les Portefeuilles Alto^{MC}** : Les Portefeuilles Alto constituent une solution de placement unique permettant une diversification par région, par style de gestion et par catégorie d'actif en fonction des recommandations de répartition d'actif Symphonie. Les onze portefeuilles comprennent des fonds du Groupe Investors et des fonds conseillés par Mackenzie. L'actif en portefeuille se chiffrait à 2,3 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 1,7 G\$ à l'exercice précédent.
- **Les Portefeuilles Groupe Investors** : L'actif de ces fonds se chiffrait à 8,0 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 6,6 G\$ à l'exercice précédent. Ce programme regroupe 11 fonds investis dans 21 fonds sous-jacents du Groupe Investors afin d'offrir une grande diversification.
- **Profil^{MC}** : Il s'agit d'un programme de gestion de portefeuille unique, lancé en 2001 et offert aux clients disposant d'un actif supérieur à 250 000 \$. Les portefeuilles de placement Profil ont été conçus de manière à maximiser le rendement et à gérer le risque au moyen d'une diversification par catégorie d'actif, par style de gestion et par région. Ce programme est géré suivant les conseils d'un groupe restreint de dix sociétés de gestion de patrimoine de calibre mondial parmi lesquelles figurent Philadelphia Investment Advisors, AMI Partners, JPMorgan Asset Management (Canada) Ltd., Jarislowsky Fraser Limitée, Waddell & Reed, ING Investment Management Co., et Société de gestion d'investissement I.G. Ltée. À la fin de 2009, ce programme comptait un actif de 449 M\$, comparativement à 420 M\$ à l'exercice précédent.

Fonds distincts

Le Groupe Investors continue d'être l'unique distributeur de 22 fonds distincts de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »). Ces fonds distincts fournissent à nos clients une prestation garantie en cas de décès et une protection éventuelle contre les créanciers. Ces fonds distincts assurent par ailleurs une protection contre la volatilité à long terme des marchés en proposant deux niveaux de garantie : 75 % ou 100 % du capital investi. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par le Groupe Investors.

En novembre 2009, le Groupe Investors a accru son offre de fonds distincts de la Great-West en inaugurant une nouvelle gamme de polices de fonds distincts appelés fonds de placement garanti. La gamme de fonds de placement garanti comprend 14 fonds de fonds distincts et 6 fonds distincts. Ces fonds offrent un éventail élargi de garanties en cas de décès et à l'échéance et certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de retrait minimum facultative.

Assurance

Le Groupe Investors demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurances, le Groupe Investors offre une vaste gamme de produits – assurance temporaire, universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective. Services d'Assurance I.G. Inc. a actuellement des conventions de distribution avec les assureurs suivants :

- La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie;
- La Great-West, compagnie d'assurance-vie;
- Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie;
- La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.

Les ventes de produits d'assurance, en fonction des nouvelles primes annualisées, ont atteint 49 M\$, ce qui représente une hausse de 3,5 % par rapport à 48 M\$ en 2008. La valeur nominale totale des polices en vigueur s'est établie à 52,2 G\$ en 2009. Le nombre moyen de polices vendues par un conseiller détenant un permis a été de 8,6 en 2009, comparativement à 8,5 en 2008. La distribution des produits d'assurance est améliorée par l'apport de spécialistes en assurance partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions d'assurance adéquates.

Opérations sur titres

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients une gamme élargie de produits allié à des services de planification financière et de placement. Les conseillers du Groupe Investors peuvent ainsi recommander des clients à l'un de nos spécialistes en valeurs mobilières de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Au 31 décembre 2009, le total de l'actif administré était de 5,6 G\$. L'actif mobilisé au cours de 2009 se chiffrait à 1,1 G\$, comparativement à 1,3 G\$ en 2008.

En 2009, nous avons continué à améliorer le service que nous avons créé pour permettre la garde des actions et des obligations personnelles détenues par nos clients dans leur plan financier. Cette démarche a nécessité un plus grand investissement dans nos systèmes ainsi que l'ajout de nombreux spécialistes en valeurs mobilières qui collaborent avec nos conseillers et détiennent un permis pour donner des conseils en matière de titres. En outre, un certain nombre de nos conseillers ont fait la transition et ont obtenu leur adhésion à l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (l'« OCRCVM »). Ces personnes demeurent dans nos bureaux régionaux et continuent d'exercer leurs activités au sein de notre modèle d'affaires établi, lequel est axé sur un actif géré dans un contexte de planification financière.

Prêts hypothécaires

Les clients qui cherchent des prêts hypothécaires résidentiels sont dirigés vers les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors qui montent les prêts hypothécaires dans des marchés résidentiels clés.

En 2009, le Groupe Investors a continué d'offrir des prêts hypothécaires à taux concurrentiels, ce qui a été bien reçu par les conseillers et les clients. Les prêts hypothécaires montés se sont chiffrés à 1,2 G\$, comparativement à 1,1 G\$ en 2008. Au 31 décembre 2009, les prêts hypothécaires gérés par le Groupe Investors totalisaient 7,3 G\$, comparativement à 6,9 G\$ à la fin de 2008.

Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont financés au moyen de ventes au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors, à des structures de titrisation et à des investisseurs institutionnels. La Société a reçu l'approbation de la SCHL à titre d'émetteur de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et de vendeur de TH LNH dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Les programmes de titrisation auxquels participe la société comprennent également certains programmes de papier commercial adossé à des actifs commandité par des banques. Les prêts hypothécaires résidentiels sont également détenus dans le cadre des activités d'intermédiaire du Groupe Investors.

Solutions Bancaires[†]

L'initiative Solutions Bancaires[†] du Groupe Investors continue d'être très utilisée par les conseillers et les clients. Cette initiative comporte une vaste gamme de produits et services fournis par la Banque Nationale du Canada en vertu d'une entente de distribution à long terme. Les produits et services comprennent des prêts à l'investissement, des marges de crédit, des prêts personnels, de l'assurance-crédit, des comptes de dépôt et des cartes de crédit. Les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche du Groupe Investors qui consiste à fournir des solutions financières complètes à nos clients par l'intermédiaire d'une vaste plate-forme de planification financière.

Autres produits et services

Le Groupe Investors offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice d'exploitation avant intérêts et impôts du Groupe Investors est présenté dans le tableau 7.

RÉSULTATS DE 2009 COMPARATIVEMENT À CEUX DE 2008

Revenu tiré des honoraires

Le revenu tiré des honoraires provient de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors. La distribution de produits

d'assurance et des produits Solutions Bancaires¹ et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent un revenu d'honoraires additionnel.

Le Groupe Investors perçoit des frais pour les services de gestion de placements fournis à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Le revenu tiré des frais de gestion s'est chiffré à 271,0 M\$ au quatrième trimestre de 2009, en hausse de 40,6 M\$, ou 17,6 %, par rapport à 230,4 M\$ en 2008, en

TABLEAU 7 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – GROUPE INVESTORS

TRIMESTRES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2009	30 SEPT. 2009	31 DÉC. 2008	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2009	31 DÉC. 2008
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net					
Gestion	271,0 \$	258,7 \$	230,4 \$	4,8 %	17,6 %
Administration	54,2	53,2	49,8	1,9	8,8
Distribution	42,4	35,8	37,4	18,4	13,4
	367,6	347,7	317,6	5,7	15,7
Revenu de placement net et autres revenus	23,1	30,2	29,9	(23,5)	(22,7)
	390,7	377,9	347,5	3,4	12,4
Frais d'exploitation					
Commissions	66,7	64,0	65,2	4,2	2,3
Primes de rétention de l'actif	49,7	48,8	51,0	1,8	(2,5)
Frais autres que les commissions	75,7	74,7	82,0	1,3	(7,7)
	192,1	187,5	198,2	2,5	(3,1)
Bénéfice avant intérêts et impôts	198,6 \$	190,4 \$	149,3 \$	4,3 %	33,0 %
EXERCICES TERMINÉS LES (en M\$)					
			31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2008	VARIATION (%)
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net					
Gestion			981,3 \$	1 077,7 \$	(8,9) %
Administration			206,6	210,7	(1,9)
Distribution			149,9	149,5	0,3
			1 337,8	1 437,9	(7,0)
Revenu de placement net et autres revenus			122,9	151,2	(18,7)
			1 460,7	1 589,1	(8,1)
Frais d'exploitation					
Commissions			256,4	246,8	3,9
Primes de rétention de l'actif			189,5	226,6	(16,4)
Frais autres que les commissions			311,2	317,5	(2,0)
			757,1	790,9	(4,3)
Bénéfice avant intérêts et impôts			703,6 \$	798,2 \$	(11,9) %

raison de l'augmentation de 17,8 % de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement, comme l'illustre le tableau 6. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, le revenu tiré des frais de gestion s'est chiffré à 981,3 M\$, en baisse de 96,4 M\$, ou 8,9 %, par rapport à 1,1 G\$ en 2008, principalement en raison de la diminution de 7,3 % de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement. Tant pour le trimestre que pour l'exercice terminés le 31 décembre 2009, les frais de gestion représentaient 190 points de base de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à 191 points de base pour le trimestre correspondant de 2008 et à 193 points de base pour l'exercice 2008. Par ailleurs, le Groupe Investors renonce à une partie des frais de gestion relatifs à ses fonds du marché monétaire afin de s'assurer que ces fonds continuent de donner un rendement positif, ce qui a eu une incidence sur le revenu tiré des frais de gestion et les taux moyens des frais de gestion pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2009. Ces renoncements totalisent 2,3 M\$ et 6,8 M\$, respectivement.

Le Groupe Investors perçoit des frais d'administration pour les services administratifs fournis à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires fournis à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire. Le revenu tiré des frais d'administration a totalisé 54,2 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 49,8 M\$ à l'exercice précédent. Le revenu tiré des frais d'administration pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est établi à 206,6 M\$, comparativement à 210,7 M\$ en 2008. Le revenu tiré des honoraires pour les deux périodes considérées a subi l'incidence d'une variation de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement en 2009 par rapport à 2008.

Depuis le 1^{er} octobre 2007, le Groupe Investors assume les frais d'exploitation applicables des fonds autres que la TPS et certains frais déterminés des fonds moyennant l'établissement de frais d'administration à taux fixe pour chacun des fonds en fonction des critères suivants :

- Du 1^{er} octobre 2007 au 31 décembre 2009, et par la suite le cas échéant, les fonds qui existaient au 1^{er} octobre 2007 pourraient devoir payer au Groupe Investors un ajustement mensuel lié aux frais d'exploitation si la moyenne mensuelle de l'actif net combiné de la totalité des fonds et des séries, qui étaient visés par la proposition visant la méthode d'imputation des frais d'administration approuvée par les investisseurs le 28 septembre 2007, diminue pour atteindre 95 % du montant du total de l'actif net. Si ce montant est payable, le Groupe Investors aura droit à un ajustement lié aux frais d'exploitation pour le mois en question, et ce, de chacun des fonds et de chacune des séries, ajustement qui fera en sorte que toutes les séries, collectivement, paieront pour le mois en question les frais d'administration qu'elles auraient payés si l'actif net mensuel avait totalisé 95 % de l'actif net au 1^{er} octobre 2007 tout au long du mois.

- Puisque le volume de l'actif des fonds communs de placement admissible au 31 décembre 2009 était inférieur à 95 % du volume de l'actif net au 1^{er} octobre 2007, l'ajustement mensuel lié aux frais d'exploitation se poursuit jusqu'au premier mois où le volume de l'actif moyen dépassera 95 % du volume de l'actif net au 1^{er} octobre 2007. Si, au cours d'un mois ultérieur, l'actif net mensuel augmente pour s'établir à un montant équivalant ou supérieur à 95 % de l'actif net au 1^{er} octobre 2007, l'ajustement lié aux frais d'exploitation ne sera plus payable.

En raison du volume de l'actif des fonds communs de placement du Groupe Investors provoqué par la volatilité des marchés boursiers mondiaux, le Groupe Investors a eu droit à un ajustement lié aux frais d'exploitation. Les frais d'administration du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2009 incluaient un ajustement lié aux frais d'exploitation de 1,2 M\$ et de 13,5 M\$, respectivement, comparativement à 5,0 M\$ et à 6,0 M\$ pour le trimestre correspondant de 2008 et l'exercice 2008.

Le revenu tiré des frais de distribution provient des sources suivantes :

- les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement vendus avec frais d'acquisition reportés;
- la distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc.;
- la prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.;
- la prestation de services bancaires par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†], en vertu d'une entente conclue avec la Banque Nationale du Canada.

Le revenu tiré des frais de distribution s'est chiffré à 42,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2009, en hausse de 5,0 M\$ comparativement à 37,4 M\$ en 2008. Pour l'exercice, le revenu tiré des frais de distribution s'est chiffré à 149,9 M\$, en légère hausse comparativement à 149,5 M\$ en 2008. Les hausses du revenu tiré des frais de distribution liés aux produits bancaires et aux produits d'assurance ont été contrebalancées en partie par la diminution du revenu tiré des produits de valeurs mobilières au cours des deux périodes considérées. Le revenu tiré des frais de rachat a augmenté de 1,9 M\$ pour atteindre 10,8 M\$ au quatrième trimestre de 2009 comparativement à 2008 et a diminué de 4,6 M\$ pour se chiffrer à 39,6 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 comparativement à 2008. Le revenu tiré des frais de rachat peut varier en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition reportés.

Revenu de placement net et autres revenus

Le poste Revenu de placement net et autres revenus englobe les intérêts réalisés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables et les prêts hypothécaires, ainsi que les gains et les pertes réalisés à la vente de titres, la quote-part du bénéfice de Great-West Lifeco Inc.

(« Lifeco ») revenant au Groupe Investors et le revenu tiré des activités bancaires hypothécaires. Le revenu de placement net du Groupe Investors correspond à l'écart entre le revenu de placement et les intérêts débiteurs. Les intérêts débiteurs comprennent les intérêts sur le passif-dépôts, la dette bancaire et la dette engagée totalisant 225,0 M\$ pour financer le placement du Groupe Investors dans Lifeco.

Pour le quatrième trimestre de 2009, le poste Revenu de placement net et autres revenus a diminué pour s'établir à 23,1 M\$, comparativement à 29,9 M\$ en 2008, en raison des éléments suivants :

- la diminution du bénéfice de Lifeco, reflétée à la rubrique « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion;
- la diminution des revenus nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors, principalement en raison du recul des ventes auprès des structures de titrisation, qui sont passées de 528,6 M\$ en 2008 à 254,2 M\$ en 2009.

Les diminutions du revenu de placement net au quatrième trimestre de 2009 ont été compensées en partie par des pertes nettes totalisant 6,8 M\$ constatées en 2008 à la vente de titres. Aucun gain ni aucune perte à la vente de titres n'ont été constatés au quatrième trimestre de 2009.

Le poste Revenu de placement net et autres revenus a diminué pour se chiffrer à 122,9 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 151,2 M\$ en 2008, en raison des éléments suivants :

- une diminution des gains nets à la vente de titres, chiffrés à 4,3 M\$ en 2009 comparativement à 21,4 M\$ en 2008;
- la diminution du bénéfice de Lifeco, reflétée à la rubrique « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Les diminutions du revenu de placement net au cours de l'exercice ont été compensées en partie par l'augmentation des revenus nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors. En 2009, l'écart entre le rendement du papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») et celui des acceptations bancaires a diminué pour atteindre les niveaux traditionnels, après une période pendant laquelle les écarts ont été considérables par suite des perturbations sur le marché du PCAA au milieu de l'exercice 2007. Comme il est décrit à la section Risque de marché du présent rapport de gestion, le Groupe Investors est exposé au risque de corrélation (la différence entre le rendement du PCAA et le rendement des acceptations bancaires) relativement à ses droits conservés dans les prêts hypothécaires cédés à des fiduciaires de titrisation adossés à des actifs. Par suite de la réduction de l'écart entre le rendement du PCAA et le rendement des acceptations bancaires en 2009, le Groupe Investors a constaté des ajustements favorables hors trésorerie de la juste valeur totalisant 18,0 M\$ à l'égard de ses créances au titre des droits conservés liés aux programmes canadiens de PCAA. À l'opposé, des ajustements défavorables de la juste valeur totalisant 2,8 M\$

avaient été constatés en 2008 relativement à l'accentuation des écarts entre le rendement du PCAA et celui des acceptations bancaires, ainsi qu'à certaines variations non récurrentes des estimations.

Frais d'exploitation

Le Groupe Investors verse des commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement sont reportées et amorties sur une période de six ans. Les commissions versées pour le quatrième trimestre de 2009 ont augmenté de 1,5 M\$ pour s'établir à 66,7 M\$, comparativement à 65,2 M\$ en 2008. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les commissions versées ont augmenté de 9,6 M\$ pour atteindre 256,4 M\$, comparativement à 246,8 M\$ en 2008.

Les charges liées aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif, qui sont fondées sur le volume de l'actif géré de fonds communs de placement, sont constituées des éléments suivants :

- Les primes de rétention de l'actif sont versées mensuellement, et leur calcul est fondé sur la valeur de l'actif géré. La charge liée aux primes a augmenté de 0,9 M\$ au cours du trimestre pour s'établir à 42,3 M\$ et a diminué de 28,6 M\$ au cours de l'exercice pour s'établir à 159,1 M\$, principalement en raison de la variation de l'actif géré moyen.
- Les primes supplémentaires de rétention de l'actif sont une composante de la rémunération reportée visant à promouvoir le maintien en fonction des conseillers et sont fondées sur l'actif géré à la fin de chaque exercice. Les primes supplémentaires de rétention de l'actif ont diminué de 2,2 M\$ et de 8,5 M\$ pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2009, pour s'établir à 7,4 M\$ et à 30,4 M\$, respectivement, par rapport à 2008.

Les frais autres que les commissions englobent les frais engagés par le Groupe Investors relativement au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi que d'autres frais d'exploitation. Les frais autres que les commissions se sont chiffrés à 75,7 M\$ au quatrième trimestre de 2009, comparativement à 82,0 M\$ en 2008. Pour l'exercice, les frais autres que les commissions se sont élevés à 311,2 M\$, comparativement à 317,5 M\$ en 2008.

Ces résultats cadrent avec la stratégie du Groupe Investors qui vise la maximisation du rendement des investissements de l'entreprise qui profitent directement aux clients et aux conseillers, en contrôlant les dépenses et en augmentant l'efficacité, comme il est indiqué ci-dessous :

- Le réseau de conseillers du Groupe Investors a continué de croître en 2008 et en 2009. Par conséquent, les dépenses liées au recrutement, à la formation, au soutien

sur le terrain et à l'accroissement des bureaux régionaux ont augmenté pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2009 comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2008.

- L'accroissement des communications avec les clients et les conseillers au cours de cette période de volatilité sur les marchés a donné lieu à une hausse des dépenses en 2009, comparativement à 2008.
- Les frais d'exploitation, abstraction faite des frais liés directement à la croissance et au soutien du réseau de conseillers, comme il est mentionné ci-dessus, ont reculé au cours du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2009, comparativement à 2008.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2009 COMPARATIVEMENT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2009

Revenu tiré des honoraires

Le revenu tiré des frais de gestion a augmenté de 12,3 M\$, ou 4,8 %, pour s'établir à 271,0 M\$ au quatrième trimestre de 2009, comparativement au troisième trimestre de 2009, principalement en raison de la hausse de 4,3 % de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement, comme l'illustre le tableau 6. Le revenu tiré des frais de gestion représentait 190 points de base de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à 189 points de base au troisième trimestre de 2009.

Le revenu tiré des frais d'administration a augmenté pour s'établir à 54,2 M\$ au quatrième trimestre de 2009, comparativement à 53,2 M\$ au troisième trimestre de 2009, principalement en raison de l'augmentation de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement. Les frais d'administration du trimestre considéré incluaient un ajustement lié aux frais d'exploitation de 1,2 M\$, comparativement à 2,3 M\$ au troisième trimestre de 2009.

Le revenu tiré des frais de distribution s'est chiffré à 42,4 M\$ au quatrième trimestre de 2009, en hausse de 6,6 M\$ par rapport à 35,8 M\$ au troisième trimestre de 2009. Cette hausse est principalement attribuable au revenu tiré des frais de distribution liés aux produits d'assurance et à une augmentation de 1,9 M\$ du revenu tiré des frais de rachat liée à l'augmentation des rachats assujettis à des frais d'acquisition reportés.

Revenu de placement net et autres revenus

Le revenu de placement net et autres revenus s'est chiffré à 23,1 M\$ au quatrième trimestre de 2009, en baisse de 7,1 M\$ par rapport à 30,2 M\$ au trimestre précédent, principalement en raison de la diminution des revenus nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors. Les données du troisième trimestre de 2009 comprenaient un ajustement favorable hors trésorerie de la juste valeur à l'égard des droits conservés sur les créances liées aux fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes totalisant 5,9 M\$.

Frais d'exploitation

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions a augmenté de 2,7 M\$ pour s'établir à 66,7 M\$, comparativement à 64,0 M\$ au trimestre précédent. L'augmentation des commissions est principalement attribuable à la rémunération directement liée à l'accroissement des ventes de produits d'assurance.

Les charges liées aux primes de rétention de l'actif ont augmenté de 1,1 M\$ pour s'établir à 42,3 M\$ en raison de la hausse de l'actif géré moyen des fonds communs de placement.

Les frais autres que les commissions ont augmenté de 1,0 M\$ pour s'établir à 75,7 M\$ au quatrième trimestre de 2009 comparativement au troisième trimestre de 2009. Les frais d'exploitation, exception faite des frais directement liés à la croissance du réseau de conseillers et au soutien qui lui est fourni, ont augmenté légèrement au cours du quatrième trimestre de 2009 par rapport au troisième trimestre.

Mackenzie

Revue des activités

L'activité fondamentale de Mackenzie est de fournir des services-conseils en placements et des services connexes grâce à des solutions de placement diversifiées, par l'intermédiaire de multiples réseaux de distribution privilégiant la prestation de conseils financiers indépendants.

Mackenzie tire principalement ses revenus de ce qui suit :

- les frais de gestion facturés à ses fonds communs de placement, aux comptes gérés à titre de sous-conseiller et à la clientèle institutionnelle;
- les honoraires facturés à ses fonds communs de placement pour les services administratifs;
- les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition reportés et des frais d'acquisition modérés.

Les revenus tirés des honoraires proviennent également de la prestation de services d'administration de comptes enregistrés et non enregistrés à M.R.S. Inc. et de services de dépôt, de prêt et d'autres services connexes fournis à la Compagnie de Fiducie M.R.S.

Les revenus sont largement tributaires de la valeur et de la composition de l'actif géré. Les services exclusifs de recherche en placements de Mackenzie ainsi que ses professionnels en placements chevronnés et ses sous-conseillers à l'égard des nombreuses marques offertes chez Mackenzie contribuent à la souplesse et aux occasions de diversification que procure à nos clients notre vaste gamme de produits.

STRATÉGIE DE MACKENZIE

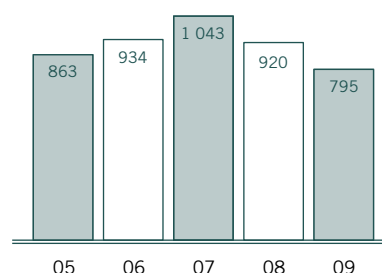
Mackenzie cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des courtiers, des conseillers, des investisseurs et des employés convergent le plus possible. La démarche d'entreprise de Mackenzie suit les tendances et les pratiques actuelles du secteur des services financiers à l'échelle mondiale et notre plan stratégique se concentre sur les points suivants :

1. l'atteinte de résultats de placements à long terme constants;
2. l'offre d'une gamme diversifiée de solutions de placement pour les conseillers financiers et les investisseurs;
3. l'établissement et le renforcement continus de nos relations de distribution;
4. la maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant les ressources sur les initiatives qui profitent directement à la gestion de placements, à la distribution et au service à la clientèle.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de bâtir une entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Notre modèle de vente est fondé sur une multitude de canaux de distribution externes qui offrent des services financiers aux investisseurs. Cette démarche est particulièrement pertinente dans la conjoncture actuelle

Revenu tiré des honoraires – Mackenzie

Pour les exercices (en M\$)



puisque les investisseurs recherchent quelqu'un qui les aidera à préparer leurs plans financiers à court et à long terme. Nous sommes convaincus du bien-fondé d'un partenariat avec le réseau de services-conseils pour l'avenir.

Mackenzie distribue ses produits de placement grâce à des conseillers financiers externes. Les promoteurs de fonds de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants partout au Canada. Pour soutenir les ventes dans les marchés institutionnels et spécialisés, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées dans les secteurs des clients fortunés, des régimes collectifs, des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des produits structurés et de la clientèle institutionnelle.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré est présenté au tableau 8.

RÉSULTATS DE 2009 COMPARATIVEMENT À CEUX DE 2008

Au 31 décembre 2009, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 63,6 G\$, soit une hausse de 16,3 %, comparativement à 54,7 G\$ au 31 décembre 2008. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 40,6 G\$ au 31 décembre 2009, soit une hausse de 13,4 % comparativement à 35,8 G\$ au 31 décembre 2008. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 23,0 G\$ au 31 décembre 2009, soit une hausse de 21,8 % par rapport à 18,9 G\$ à l'exercice précédent.

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, les ventes brutes de Mackenzie se sont chiffrées à 3,0 G\$, soit une baisse de 5,8 %, comparativement à 3,1 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les rachats au cours de la période considérée se sont établis à 3,5 G\$, comparativement à des rachats de 4,7 G\$ en 2008. Les rachats nets pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009 se sont établis à 0,5 G\$, comparativement à des rachats nets de 1,5 G\$ à l'exercice précédent. Au cours du

TABLEAU 8 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE

TRIMESTRES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2009	30 SEPT. 2009	31 DÉC. 2008	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2009	31 DÉC. 2008
Ventes	2 951,0 \$	2 440,2 \$	3 131,8 \$	20,9 %	(5,8) %
Rachats	3 460,4	2 501,9	4 669,1	38,3	(25,9)
Rachats nets	(509,4)	(61,7)	(1 537,3)	n.s.	66,9
Rendement du marché et revenu	2 058,6	4 293,3	(8 578,2)	(52,1)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	1 549,2	4 231,6	(10 115,5)	(63,4)	n.s.
Actif au début	62 030,2	57 798,6	64 776,0	7,3	(4,2)
Actif à la fin	63 579,4 \$	62 030,2 \$	54 660,5 \$	2,5 %	16,3 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	40 624,2 \$	39 854,2 \$	35 813,8 \$	1,9 %	13,4 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	22 955,2	22 176,0	18 846,7	3,5	21,8
	63 579,4 \$	62 030,2 \$	54 660,5 \$	2,5 %	16,3 %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	40 023,1 \$	38 244,7 \$	35 881,1 \$	4,7 %	11,5 %
Total de l'actif moyen mensuel¹⁾	62 490,9 \$	59 523,7 \$	56 106,6 \$	5,0 %	11,4 %
EXERCICES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2009		31 DÉC. 2008		VARIATION (%)
Ventes	11 643,3 \$		12 294,7 \$		(5,3) %
Rachats	13 048,5		14 962,8		(12,8)
Rachats nets	(1 405,2)		(2 668,1)		47,3
Actif acquis ²⁾	-		12 430,2		n.s.
Apport d'actif net	(1 405,2)		9 762,1		n.s.
Rendement du marché et revenu	10 324,1		(18 378,3)		n.s.
Variation de l'actif, montant net	8 918,9		(8 616,2)		n.s.
Actif au début	54 660,5		63 276,7		(13,6)
Actif à la fin	63 579,4 \$		54 660,5 \$		16,3 %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	37 026,6 \$		42 040,7 \$		(11,9) %
Total de l'actif moyen mensuel¹⁾	57 643,4 \$		59 795,2 \$		(3,6) %

1) En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes.

2) Le 1^{er} janvier 2008, Mackenzie a acquis les contrats de gestion pour l'actif des fonds communs de placement d'Investissements Putnam Inc. distribués au Canada. Mackenzie a acquis La Financière Saxon Inc. le 25 septembre 2008, donnant lieu à l'ajout d'un actif géré totalisant 12,2 G\$.

trimestre considéré, le rendement du marché et le revenu ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 2,1 G\$, comparativement à une diminution de 8,6 G\$ en 2008.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les ventes brutes de Mackenzie se sont chiffrées à 11,6 G\$, soit une diminution de 5,3 %, comparativement à 12,3 G\$ à l'exercice précédent. Les rachats pour l'exercice considéré se sont établis à 13,0 G\$, comparativement à des rachats de

15,0 G\$ en 2008. Les rachats nets pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 ont atteint 1,4 G\$, comparativement à des rachats nets de 2,7 G\$ à l'exercice précédent. En 2009, le rendement du marché et le revenu ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 10,3 G\$, comparativement à une diminution de 18,4 G\$ en 2008.

Les rachats pour les fonds communs de placement à long terme se sont établis à 5,1 G\$ en 2009, comparativement

à des rachats de 7,5 G\$ en 2008. Au 31 décembre 2009, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds à long terme s'établissait à 14,6 %, comparativement à 18,7 % pour l'exercice précédent. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds à long terme de tous les autres membres de l'IFIC a diminué pour atteindre environ 14,2 % au 31 décembre 2009, contre 18,0 % à l'exercice précédent. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'acquisition, les parts à frais d'acquisition reportés, les parts à frais modérés et à frais de rachat, et les parts à frais d'acquisition reportés arrivées à échéance et donc exemptes de frais de rachat (parts échues). Généralement, les taux de rachat pour les parts à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour les parts échues sont plus élevés que les taux de rachat pour les parts à frais d'acquisition reportés et les parts à frais modérés et à frais de rachat.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2009 COMPARATIVEMENT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2009

Au 31 décembre 2009, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 63,6 G\$, soit une hausse de 2,5 %, comparativement à 62,0 G\$ au 30 septembre 2009, comme le présente le tableau 8. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie a augmenté de 0,8 G\$ pour s'établir à 40,6 G\$ au cours du trimestre, et les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie ont augmenté de 0,8 G\$ pour s'établir à 23,0 G\$ au 31 décembre 2009.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 1,5 G\$, comparativement à 1,2 G\$ au trimestre terminé le 30 septembre 2009. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme était de 15,9 % pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 13,0 % au troisième trimestre de 2009.

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES ET SERVICES DE SOUS-CONSEILLER

Conseillers mondiaux Mackenzie, une division de l'organisation, a été constituée en 2009 afin de centraliser les services de vente et les services à la clientèle sur le marché des placements institutionnels. Les acquisitions de Cundill Investment Research Ltd. en 2006 et de Les conseillers en placements Howson Tattersall ltée en 2008 ont permis d'ajouter deux équipes de placement fort respectées à la plateforme institutionnelle existante de Mackenzie, qui comprenait déjà les marques de placements Maxxum, Universal, Ivy et Sentinelle. Le regroupement des ventes et du service liés aux activités institutionnelles au sein de Conseillers mondiaux Mackenzie permet à Mackenzie de renforcer ses relations avec ses clients grâce à une plateforme

de service et à un modèle de partenariat uniques et offrira à ses clients une souplesse accrue et une gamme plus vaste de solutions de placement éprouvées.

GESTION DES PLACEMENTS

Mackenzie diversifie son actif géré en fonction d'objectifs de placement, comme le démontre le tableau 9. L'élaboration d'une vaste gamme de capacités de placement et de produits constitue et demeure la principale force de l'organisation pour répondre aux besoins financiers changeants de nos clients.

La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les facteurs suivants : (1) l'augmentation ou la diminution de la valeur de marché des titres détenus dans les portefeuilles de placement; (2) le volume des ventes par rapport au volume des rachats; (3) les acquisitions. L'actif géré est exposé au risque de la volatilité des actifs résultant des fluctuations sur les marchés boursiers et obligataires, y compris les variations attribuables à la récente volatilité des marchés des capitaux mondiaux.

Les marchés financiers ont reculé vers la fin de 2008 et au cours des premiers mois de 2009. Les efforts conjugués des gouvernements des principaux pays et des grandes banques centrales ont permis de stabiliser les marchés du crédit et ont contribué à rétablir la confiance des investisseurs quant à l'amélioration ultérieure de la conjoncture. Les marchés des actions ont connu des mouvements à la hausse et les coûts liés au crédit ont diminué au cours des trois derniers trimestres de l'exercice.

Le rendement de placement à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2009, 38 %, 66 % et 55 % des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la cote attribuée par le service de cotation de fonds Morningstar[†]. Au 31 décembre 2009, 80 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie mesuré par Morningstar[†] était coté trois étoiles ou mieux et 48 % était coté quatre ou cinq étoiles.

PRODUITS

En 2009, Mackenzie a encore une fois été fidèle à sa tradition d'innover en offrant des solutions de placement additionnelles et des nouveaux services que les conseillers financiers peuvent proposer à leurs clients. Les initiatives importantes et les nouveaux produits lancés cette année comprennent les suivants :

- **Février**
Lancement d'une série offerte au détail de neuf fonds communs de placement Saxon, qui peuvent être vendus par des conseillers indépendants à l'échelle du Canada.
- **Mai**
Réalisation du premier appel public à l'épargne de MSP* 2009 Resource Limited Partnership.

TABLEAU 9 : ACTIF GÉRÉ PAR OBJECTIF DE PLACEMENT – MACKENZIE

(en M\$)	2009		2008	
Actions				
Canadien	17 804,5 \$	28,0 %	14 509,8 \$	26,5 %
Étranger	21 595,1	34,0	18 121,8	33,2
	39 399,6	62,0	32 631,6	59,7
Équilibré				
Canadien	8 466,6	13,3	7 710,6	14,1
Étranger	1 868,9	2,9	1 920,9	3,5
	10 335,5	16,2	9 631,5	17,6
Revenu fixe				
Canadien	10 694,0	16,8	7 907,5	14,5
Étranger	70,0	0,1	52,8	0,1
	10 764,0	16,9	7 960,3	14,6
Marché monétaire				
Canadien	3 043,4	4,8	4 277,0	7,8
Étranger	36,9	0,1	160,1	0,3
	3 080,3	4,9	4 437,1	8,1
Total	63 579,4 \$	100,0 %	54 660,5 \$	100,0 %

- **Juin**

Lancement du Fonds d'obligations d'État à court terme Mackenzie Sentinelle, un fonds qui investit principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations d'État à court terme.

Lancement de la Catégorie Mackenzie Sentinelle Obligations de sociétés nord-américaines et du Fonds enregistré d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Sentinelle. Ces deux fonds ont pour mandat d'offrir aux investisseurs le rendement d'un fonds de titres à revenu fixe à haut rendement. La Catégorie Mackenzie Sentinelle Obligations de sociétés nord-américaines convient aux comptes de placement non enregistrés, tandis que le Fonds enregistré d'obligations de sociétés nord-américaines Mackenzie Sentinelle est disponible seulement pour les achats liés à des comptes enregistrés.

- **Septembre**

Lancement de plusieurs mandats d'actions entièrement canadiens. Les stratégies de placement des Catégorie Mackenzie Universal Canadien de croissance, Catégorie Mackenzie Maxxum Croissance actions canadiennes et Catégorie Mackenzie Ivy Canadien ont été modifiées de sorte que ces fonds investissent exclusivement dans des actions canadiennes. Les fonds ont été rebaptisés comme suit : Catégorie Mackenzie Universal Croissance entièrement canadienne; Catégorie Mackenzie Maxxum Actions entièrement canadiennes; et Catégorie Mackenzie Ivy entièrement canadien.

- **Octobre**

Modification des objectifs de placement du Fonds de fiducies de revenu Mackenzie Sentinelle, de sorte que le fonds est devenu un fonds équilibré à revenu élevé. Le Fonds a été rebaptisé Fonds enregistré de revenu stratégique Mackenzie Sentinelle.

Modification des objectifs de placement de la Catégorie Mackenzie Focus Canada, de sorte que le fonds investit uniquement dans des titres canadiens. Le fonds a été rebaptisé Catégorie Mackenzie Focus entièrement canadien.

- **Novembre**

Lancement des trois fonds suivants : la Catégorie Mackenzie Sentinelle Revenu stratégique, un fonds souple axé sur le revenu; le Fonds d'actions canadiennes tous secteurs Mackenzie, un fonds d'actions canadiennes dont la pondération sectorielle est neutre; la Catégorie Mackenzie Maxxum Dividendes entièrement canadiens, un fonds de dividendes entièrement canadiens.

- **Décembre**

Lancement du Fonds Bouclier canadien, dont le premier appel public à l'épargne a rapporté un produit brut total de 127,8 M\$.

MSP* 2010 Resource Limited Partnership a déposé un prospectus provisoire à l'égard d'un premier appel public à l'épargne visant ses parts de société en commandite.

Au cours de l'exercice, Mackenzie a annoncé un certain nombre de fusions de fonds de sa gamme de produits de fonds communs de placement. Ces fusions ont été réalisées en vue de diminuer les frais pour les investisseurs, d'accroître les perspectives de rendement et d'améliorer l'efficacité fiscale.

En outre, en janvier 2010, Mackenzie a lancé la Catégorie Mackenzie Universal Lingot d'or, un fonds qui investit de 80 % à 100 % de son actif dans des lingots d'or ou dans des certificats d'or autorisés, ou les deux.

SERVICES DE COURTAGE, DE FIDUCIE ET D'ADMINISTRATION

Mackenzie continue de fournir des produits et des services aux courtiers, aux conseillers financiers et à leurs clients respectifs, par l'intermédiaire de ses filiales. La Compagnie de Fiducie M.R.S. offre une vaste gamme de produits de prêts et de dépôts aux clients des conseillers financiers indépendants, incluant des prêts à l'investissement enregistré et non enregistré, des prêts hypothécaires résidentiels, des dépôts à haut rendement et des CPG. En outre, la Compagnie de Fiducie M.R.S. fournit des services de fiducie à certaines sociétés de distribution au sein du groupe de sociétés de la Financière Power. M.R.S. Inc. (« MRS »), qui est un fournisseur de services de courtier chargé de comptes aux distributeurs de fonds communs de placement partout au Canada, offre ses services à plus de 150 courtiers et à plus de 16 000 conseillers. Les clients peuvent détenir des fonds communs de placement, des actions, des titres à revenu fixe et d'autres placements spécialisés dans un compte MRS. Winfund Software Corp. est l'un des plus importants fournisseurs de logiciels à l'intention des distributeurs de fonds communs de placement et de produits d'assurance au Canada.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le tableau 10 présente le bénéfice d'exploitation avant intérêts et impôts de Mackenzie.

RÉSULTATS DE 2009 COMPARATIVEMENT À CEUX DE 2008

Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net

Les revenus tirés des frais de gestion de Mackenzie proviennent des services qu'elle offre à titre de gestionnaire des fonds communs de placement Mackenzie et à titre de conseiller en placements auprès des comptes gérés à titre de sous-conseiller et des comptes institutionnels. La majorité

de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est acheté pour des épargnants. Mackenzie offre également diverses séries de ses fonds communs de placement assortis de frais de gestion qui visent des programmes tarifés, une clientèle institutionnelle et des programmes de placement de tierces parties offerts par des banques, des compagnies d'assurances et des courtiers en valeurs mobilières.

Mackenzie ne verse ni commission de suivi ni commission de vente pour ces séries de fonds communs de placement.

Au 31 décembre 2009, l'actif des fonds communs de placement dans ces séries de fonds s'établissait à 8,6 G\$, par rapport à 6,9 G\$ au 31 décembre 2008.

TABLEAU 10 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

TRIMESTRES TERMINÉS LES (en M\$)	31 DÉC. 2009	30 SEPT. 2009	31 DÉC. 2008	VARIATION (%)	
				30 SEPT. 2009	31 DÉC. 2008
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net					
Gestion	169,4 \$	164,7 \$	157,6 \$	2,9 %	7,5 %
Administration	33,5	34,9	33,8	(4,0)	(0,9)
Distribution	6,5	6,2	8,5	4,8	(23,5)
	209,4	205,8	199,9	1,7	4,8
Revenu de placement net et autres revenus	3,4	4,4	4,6	(22,7)	(26,1)
	212,8	210,2	204,5	1,2	4,1
Frais d'exploitation					
Commissions	31,5	30,0	30,1	5,0	4,7
Commissions de suivi	44,5	43,2	40,2	3,0	10,7
Frais autres que les commissions	64,7	66,2	70,3	(2,3)	(8,0)
	140,7	139,4	140,6	0,9	0,1
Bénéfice avant intérêts et impôts	72,1 \$	70,8 \$	63,9 \$	1,8 %	12,8 %
EXERCICES TERMINÉS LES					
(en M\$)			31 DÉC.	31 DÉC.	VARIATION (%)
			2009	2008	
Revenu tiré des honoraires et revenu de placement net					
Gestion			631,4 \$	750,0 \$	(15,8) %
Administration			137,4	136,1	1,0
Distribution			25,8	34,3	(24,8)
			794,6	920,4	(13,7)
Revenu de placement net et autres revenus			14,6	22,7	(35,7)
			809,2	943,1	(14,2)
Frais d'exploitation					
Commissions			119,8	142,2	(15,8)
Commissions de suivi			164,9	196,6	(16,1)
Frais autres que les commissions			269,2	289,6	(7,0)
			553,9	628,4	(11,9)
Bénéfice avant intérêts et impôts			255,3 \$	314,7 \$	(18,9) %

Les frais de gestion se sont établis à 169,4 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, soit une hausse de 11,8 M\$, ou 7,5 %, comparativement à 157,6 M\$ à l'exercice précédent. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, les frais de gestion se sont chiffrés à 631,4 M\$, soit une baisse de 118,6 M\$, ou 15,8 %, comparativement à 750,0 M\$ en 2008. La variation des frais de gestion tant pour le trimestre que pour l'exercice est attribuable à la variation de la moyenne mensuelle de l'actif géré total de Mackenzie combinée à une modification de la répartition de l'actif géré.

La moyenne mensuelle de l'actif géré total s'est établie à 62,5 G\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 56,1 G\$ en 2008, ce qui constitue une augmentation de 11,4 %. La moyenne mensuelle de l'actif géré total s'est établie à 57,6 G\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 59,8 G\$ en 2008, ce qui constitue une diminution de 3,6 %.

Le taux moyen des frais de gestion de Mackenzie représentait 107,5 points de base au cours du trimestre et 109,5 points de base au cours de l'exercice terminés le 31 décembre 2009, comparativement à 111,8 points de base et à 125,4 points de base, respectivement, pour les périodes correspondantes en 2008. Le recul du taux moyen des frais de gestion par rapport à 2008 est imputable à la variation relative des comptes institutionnels de Mackenzie, principalement attribuable à l'acquisition de Saxon le 25 septembre 2008, et à la variation des fonds communs de placement de Mackenzie qui ne sont pas destinés aux épargnants par rapport à celle des fonds communs de placement destinés aux épargnants, l'actif de la clientèle institutionnelle et des fonds communs de placement qui ne sont pas destinés aux épargnants étant assorti de frais de gestion moindres. La variation de la composition de l'actif au sein des fonds communs de placement de Mackenzie destinés aux épargnants, qui représente la proportion relative d'actif géré détenu en actions et en titres à revenu fixe, a aussi une incidence sur les taux moyens des frais de gestion. De plus, compte tenu des faibles taux d'intérêt enregistrés au cours de l'exercice considéré, Mackenzie a renoncé à une partie des frais de gestion relatifs à ses fonds du marché monétaire afin de s'assurer que ces fonds continuent de procurer un rendement net positif aux investisseurs. Au cours du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2009, Mackenzie a renoncé à des frais de gestion de 5,0 M\$ et de 7,7 M\$, respectivement, relativement à ses fonds du marché monétaire. En 2008, les renoncements aux frais de gestion de Mackenzie relativement à ses fonds du marché monétaire n'étaient pas importants.

Les frais d'administration comprennent les principales composantes suivantes :

- les frais d'administration liés à la prestation de services à l'égard des fonds communs de placement et des produits structurés de Mackenzie;
- les frais de répartition de l'actif;

- les frais découlant des services de fiduciaire ainsi que d'autres frais d'administration des comptes du groupe MRS.

Les frais d'administration se sont chiffrés à 33,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 33,8 M\$ à l'exercice précédent. Les frais d'administration se sont chiffrés à 137,4 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 136,1 M\$ en 2008.

Depuis le 1^{er} août 2007, Mackenzie assume les frais d'exploitation applicables des fonds Mackenzie autres que la TPS et certains frais déterminés associés aux fonds, moyennant des frais d'administration à taux fixe pour chacun des fonds, en fonction des critères suivants :

- du 1^{er} août 2007 au 31 décembre 2009, et par la suite le cas échéant, les fonds qui existaient au 1^{er} août 2007 pourraient devoir payer à Mackenzie un ajustement mensuel lié aux frais d'exploitation si la moyenne mensuelle de l'actif net combiné de la totalité des fonds et des séries de Mackenzie, qui étaient visés par la proposition touchant la méthode d'imputation des frais d'administration approuvée par les investisseurs le 7 août 2007, diminue pour atteindre 95 % du montant du total de l'actif net. Si ce montant est payable, Mackenzie aura droit à un ajustement des frais d'exploitation pour ce mois, et ce, pour chacun des fonds et chacune des séries, ajustement qui fera en sorte que toutes les séries, collectivement, paieront pour le mois en question les frais d'administration qu'elles auraient payés si l'actif net mensuel avait totalisé 95 % de l'actif net au 1^{er} août 2007 tout au long du mois.
- Puisque le volume de l'actif des fonds communs de placement admissible au 31 décembre 2009 était inférieur à 95 % du volume de l'actif net au 1^{er} août 2007, l'ajustement mensuel lié aux frais d'exploitation se poursuit jusqu'au premier mois où le volume de l'actif moyen dépassera 95 % du volume de l'actif net au 1^{er} août 2007. Si, au cours d'un mois ultérieur, l'actif net mensuel augmente pour s'établir à un montant équivalant ou supérieur à 95 % de l'actif net au 1^{er} août 2007, l'ajustement lié aux frais d'exploitation ne sera plus payable.

En raison du volume de l'actif de ses fonds communs de placement, Mackenzie a eu droit à un ajustement lié aux frais d'exploitation. Les frais d'administration du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2009 incluaient des ajustements liés aux frais d'exploitation de 3,5 M\$ et de 23,0 M\$, respectivement, comparativement à 6,5 M\$ et à 10,1 M\$, respectivement, en 2008.

Mackenzie perçoit un revenu tiré des frais de distribution sur les rachats des parts de fonds communs de placement comportant des frais d'acquisition reportés et des frais d'acquisition modérés. Les frais de distribution pour l'actif comportant des frais d'acquisition reportés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour être de néant après sept ans. Les frais de distribution

pour l'actif comportant des frais d'acquisition modérés commencent à 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour être de néant après trois ans. Le revenu tiré des frais de distribution a atteint 6,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, en baisse de 2,0 M\$ comparativement à 8,5 M\$ en 2008. Le revenu tiré des frais de distribution a atteint 25,8 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, en baisse de 8,5 M\$ comparativement à 34,3 M\$ en 2008. La diminution au cours des deux périodes est principalement attribuable à la diminution des rachats assujettis à des frais d'acquisition reportés en 2009 comparativement à 2008.

L'élément le plus important du poste Revenu de placement net et autres revenus est la marge nette d'intérêt découlant des activités de prêt et d'acceptation des dépôts de la Compagnie de Fiducie M.R.S. Le revenu de placement net pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009 s'est établi à 3,4 M\$, soit une baisse de 1,2 M\$, comparativement à 4,6 M\$ en 2008. Le revenu de placement net pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est établi à 14,6 M\$, ce qui représente une diminution de 8,1 M\$ par rapport à 22,7 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Le revenu de placement net pour le trimestre et l'exercice considérés était inférieur au niveau des périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison des taux d'intérêt plus faibles enregistrés en 2009 par rapport à 2008 qui ont entraîné une compression des écarts de taux d'intérêt nets de Fiducie M.R.S. La diminution du revenu de placement net au cours de l'exercice considéré a été compensée en partie par les gains réalisés par Fiducie M.R.S. à la cession de titres. Les gains nets réalisés se sont chiffrés à 1,2 M\$ et à 2,7 M\$, respectivement, pour le trimestre et l'exercice terminés le 31 décembre 2009. Fiducie M.R.S. n'a réalisé aucun gain au cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation de Mackenzie se sont élevés à 140,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 140,6 M\$ à l'exercice précédent. Les frais d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 se sont établis à 553,9 M\$, soit une diminution de 74,5 M\$, ou 11,9 %, par rapport à 628,4 M\$ en 2008.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement sur la base de frais d'acquisition reportés et de frais d'acquisition modérés. La charge liée aux commissions, qui représente l'amortissement des commissions de vente, s'est chiffrée à 31,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 30,1 M\$ en 2008. La charge liée aux commissions s'est établie à 119,8 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 142,2 M\$ en 2008. Mackenzie amortit ses commissions de vente sur une période de trois ans à compter de la date initiale d'achat des parts assorties de frais d'acquisition modérés

et sur une période maximale de sept ans à partir de la date initiale d'achat des parts assorties de frais d'acquisition reportés. La diminution de la charge liée aux commissions de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 par rapport à l'exercice précédent concorde avec la baisse générale des commissions de vente versées aux courtiers tant pour l'exercice considéré que pour les exercices précédents. Un pourcentage croissant des fonds communs de placement de Mackenzie est maintenant vendu avec des frais prélevés à l'acquisition et Mackenzie ne verse pas de commissions de vente relativement à ces ventes. De plus, l'augmentation de la proportion des commissions de vente de Mackenzie qui sont désormais complètement amorties a aussi contribué à la diminution de la charge liée aux commissions.

Les commissions de suivi versées aux courtiers sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement et varient selon le type de fonds et selon le type de frais liés à l'achat, à savoir des frais prélevés à l'acquisition, des frais d'acquisition reportés ou des frais d'acquisition modérés. Les commissions de suivi ne sont généralement pas versées à l'égard des séries de fonds communs de placement qui ne sont pas destinées aux épargnants ou de l'actif d'investisseurs institutionnels. Les commissions de suivi versées aux courtiers se sont établies à 44,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, soit une hausse de 4,3 M\$, ou 10,7 %, par rapport à 40,2 M\$ en 2008. Les commissions de suivi pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 se sont établies à 164,9 M\$, ce qui représente une diminution de 31,7 M\$, ou 16,1 %, par rapport à 196,6 M\$ à l'exercice précédent. La variation des commissions de suivi du trimestre et de l'exercice terminés le 31 décembre 2009 est conforme au mouvement de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre et à la variation de la composition de l'actif au sein des fonds communs de placement de Mackenzie. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 44,1 points de base pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009 et à 44,5 points de base pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 44,5 points de base et à 46,8 points de base, respectivement, pour les périodes correspondantes en 2008.

Les frais autres que les commissions incluent les frais engagés par Mackenzie relativement à l'administration, à la mise en marché et à la gestion de son actif géré, ainsi que les frais engagés à l'égard de ses activités d'administration des comptes et de ses services fiduciaires. Les frais autres que les commissions ont totalisé 64,7 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, soit une baisse de 5,6 M\$, ou 8,0 %, par rapport à 70,3 M\$ à l'exercice précédent. Les frais autres que les commissions ont totalisé 269,2 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, en baisse de 20,4 M\$, ou 7,0 %, par rapport à 289,6 M\$ en 2008. Mackenzie assure une gestion active de ses frais autres que les commissions de façon à accroître ses capacités

d'exploitation futures tout en procédant de manière sélective à des dépenses sur les activités visant à générer des revenus en vue de faire croître davantage l'entreprise.

Les frais autres que les commissions engagés par Mackenzie au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 incluent les coûts liés aux activités de Saxon pour l'exercice complet, tandis qu'en 2008, ils comprenaient les coûts liés aux activités de Saxon depuis la date d'acquisition seulement (le 25 septembre 2008). L'intégration de Saxon dans les activités de Mackenzie s'est terminée dans les délais conformément au plan d'affaires préparé par la direction au moment de l'acquisition.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2009 COMPARATIVEMENT À CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2009

Revenu de placement net et autres revenus

Les frais de gestion se sont élevés à 169,4 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 4,7 M\$, ou 2,9 %, par rapport à 164,7 M\$ au troisième trimestre de 2009. La hausse des frais de gestion est principalement attribuable à l'augmentation de la moyenne mensuelle de l'actif géré total de Mackenzie combinée à une modification de la répartition de l'actif géré.

La moyenne mensuelle de l'actif géré total s'est établie à 62,5 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 59,5 G\$ au trimestre terminé le 30 septembre 2009, ce qui constitue une augmentation de 5,0 %. Le taux moyen des frais de gestion de Mackenzie représentait 107,5 points de base au cours du trimestre considéré et 109,8 points de base au troisième trimestre de 2009. Le recul du taux effectif moyen des frais de gestion au cours du trimestre considéré résulte de l'augmentation des renoncements aux frais de gestion relatifs aux fonds du marché monétaire. Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2009, Mackenzie a renoncé à des frais de gestion de 5,0 M\$ relativement à ses fonds du marché monétaire, comparativement à des renoncements de 1,0 M\$ au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009.

Le revenu tiré des frais d'administration pour le trimestre considéré s'est établi à 33,5 M\$, comparativement à 34,9 M\$ au trimestre terminé le 30 septembre 2009. Les frais d'administration du trimestre considéré incluaient un ajustement lié aux frais d'exploitation des fonds de 3,5 M\$, comparativement à 5,1 M\$ au troisième trimestre de 2009.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation de Mackenzie se sont élevés à 140,7 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 1,3 M\$, ou 0,9 %, par rapport à 139,4 M\$ au troisième trimestre de 2009.

Les commissions, qui représentent l'amortissement des commissions de vente, se sont chiffrées à 31,5 M\$ pour le trimestre terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 30,0 M\$ au troisième trimestre de 2009.

Les commissions de suivi versées aux courtiers se sont établies à 44,5 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une augmentation de 1,3 M\$, ou 3,0 %, comparativement à 43,2 M\$ au troisième trimestre de 2009. L'augmentation des commissions de suivi est conforme à la progression de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'un trimestre à l'autre et à la variation de la composition de l'actif au sein des fonds communs de placement de Mackenzie. Les commissions de suivi, en tant que pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 44,1 points de base pour le trimestre considéré et à 44,8 points de base pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009.

Les frais autres que les commissions ont totalisé 64,7 M\$ pour le trimestre considéré, soit une baisse de 1,5 M\$, ou 2,3 %, par rapport au troisième trimestre de 2009. Les frais autres que les commissions incluent les frais engagés par Mackenzie relativement à l'administration, à la mise en marché et à la gestion de son actif géré, ainsi que les frais engagés à l'égard de ses activités d'administration des comptes et de ses services fiduciaires.

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

L'actif de la Société financière IGM totalisait 8,6 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 8,3 G\$ au 31 décembre 2008.

TITRES

La composition du portefeuille de titres de la Société, déduction faite des dérivés classés comme couvertures de juste valeur, est présentée au tableau 11.

Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente incluent les titres de capitaux propres, les placements dans des fonds communs de placement exclusifs et les titres à revenu fixe. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente non désignés comme des éléments constitutifs d'une relation de couverture sont comptabilisés dans le poste Autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse durable de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les états consolidés des résultats.

La juste valeur du portefeuille d'actions ordinaires de la Société s'est établie à 237,1 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 294,2 M\$, déduction faite des dérivés classés comme couvertures de juste valeur, au 31 décembre 2008, soit une diminution de 57,1 M\$. Cette diminution, imputable à des ventes nettes de 100,2 M\$ sur le portefeuille d'actions ordinaires en 2009, a été compensée en partie par l'augmentation de la juste valeur du portefeuille en 2009. Au quatrième trimestre de 2009, la Société a constaté une charge au titre de la perte de valeur

durable de 73,3 M\$ liée au portefeuille d'actions ordinaires disponibles à la vente découlant de la conjoncture, comme en fait état la note 2 des états financiers consolidés. L'exposition de la Société au risque actions sur son portefeuille d'actions ordinaires et la façon dont elle gère ce risque sont décrites dans la section intitulée « Instruments financiers » du présent rapport de gestion et à la note 17 des états financiers consolidés.

La Société détient un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe qui totalisait 315,4 M\$ au 31 décembre 2009. Ces titres étaient principalement composés d'acceptations bancaires, de billets de dépôt de premier rang et de billets à taux variable de banques à charte canadiennes, de placements à court terme garantis du gouvernement et d'obligations de sociétés.

Titres détenus à des fins de transaction

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent des Obligations hypothécaires du Canada, des titres à revenu fixe constitués de papier commercial adossé à des actifs non commandité par des banques et des TH LNH. Les gains et les pertes non réalisés sont constatés au poste Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats.

Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de taux d'intérêt liées à ses activités bancaires hypothécaires, la Société a acheté des Obligations hypothécaires du Canada au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Ces titres ont par la suite été vendus en vertu de mises en pension qui représentent des transactions de financement à court terme dans le cadre desquelles la Société vend des titres qu'elle détient déjà et s'engage simultanément

TABEAU 11 : TITRES

(en milliers de dollars)	31 DÉCEMBRE 2009		31 DÉCEMBRE 2008	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Actions ordinaires ¹⁾	236 383 \$	237 085 \$	406 172 \$	294 164 \$
Placements dans des fonds communs de placement exclusifs	41 259	41 341	33 360	28 518
Titres à revenu fixe	314 260	315 387	229 969	231 289
	591 902	593 813	669 501	553 971
Détenus aux fins de transaction				
Obligations hypothécaires du Canada	647 318	624 703	–	–
Titres à revenu fixe TH LNH	31 443	27 743	–	–
	–	–	15 788	16 077
	678 761	652 446	15 788	16 077
	1 270 663 \$	1 246 259 \$	685 289 \$	570 048 \$

1) La juste valeur des dérivés classés comme couvertures de juste valeur représente une augmentation de néant au 31 décembre 2009 et de 32,4 M\$ au 31 décembre 2008 par rapport à la juste valeur des actions ordinaires et est classée dans les autres actifs ou les autres passifs aux bilans consolidés.

à racheter les mêmes titres à un prix convenu à une date future déterminée. Ces titres ont une juste valeur de 624,7 M\$. L'obligation de racheter les titres est inscrite au coût après amortissement et a une valeur comptable de 629,8 M\$. Les intérêts débiteurs relatifs à ces obligations sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au poste Revenu de placement net et autres revenus dans les états consolidés des résultats.

À l'origine, le placement de la Société en PCAA totalisait 50,2 M\$ et était classé comme disponible à la vente. En 2008, la Société a réduit la juste valeur du PCAA en inscrivant dans les bénéfices des charges de 14,9 M\$ et a constaté une charge additionnelle de 3,7 M\$ au premier trimestre de 2009. En 2009, le placement de la Société en PCAA a été réduit d'un montant de 3,9 M\$, qui représente les paiements de capital et d'intérêts reçus de la part des fonds fiduciaires liés au PCAA. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés pour des renseignements additionnels.

PRÊTS

Les prêts, y compris les prêts hypothécaires et les prêts à l'investissement, ont augmenté de 82,0 M\$ pour s'établir à 671,6 M\$ au 31 décembre 2009 et représentent 7,8 % de l'actif total, comparativement à 7,1 % au 31 décembre 2008. Les prêts hypothécaires résidentiels liés aux activités bancaires hypothécaires de la Société ont augmenté de 110,9 M\$. Dans les activités de dépôt et de prêt de la Société, les prêts à l'investissement ont diminué de 5,2 M\$ tandis que les prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de 23,7 M\$ au cours de l'exercice.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par le Groupe Investors sont principalement financés par les ventes à des tiers, incluant des fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou des banques canadiennes, services de gestion inclus. La Compagnie de Fiducie M.R.S. fournit des prêts hypothécaires par l'entremise de courtiers hypothécaires et des prêts à l'investissement par l'entremise de conseillers financiers. Ces prêts sont principalement financés par les activités de dépôt de la Société.

L'exposition de la Société au risque de crédit et au risque de taux d'intérêt sur ses portefeuilles de prêts et dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires, et la façon dont elle gère ces risques, sont décrites en détail dans la section intitulée « Instruments financiers » du présent rapport de gestion, ainsi qu'aux notes 3 et 17 des états financiers consolidés.

PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La Société détient actuellement une participation de 4 % dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une société affiliée. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, et la quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Revenu de placement net et autres revenus dans le secteur isolable Groupe Investors. La variation de la valeur comptable pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 comparativement à 2008 est présentée au tableau 12.

TABLEAU 12 : PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE
(en M\$)

	2009	2008
Valeur comptable au début	574,4 \$	560,7 \$
Quote-part du bénéfice et autres ¹⁾	69,4	90,4
Gain de dilution	–	4,2
Quote-part de la dépréciation de la société affiliée	–	(60,3)
Quote-part du gain de la société affiliée	–	25,0
Dividendes reçus	(46,4)	(45,4)
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat étendu et autres ajustements	0,8	(0,2)
Valeur comptable à la fin	598,2 \$	574,4 \$

1) La quote-part du bénéfice de Lifeco revenant à la Société s'élevait à 25,5 M\$ au premier trimestre de 2009 (22,1 M\$ en 2008), à 10,4 M\$ au deuxième trimestre de 2009 (29,6 M\$ en 2008), à 16,4 M\$ au troisième trimestre de 2009 (17,9 M\$ en 2008) et à 17,1 M\$ au quatrième trimestre de 2009 (20,8 M\$ en 2008).

ARRANGEMENTS DE TITRISATION HORS BILAN

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires sont vendus périodiquement à des fiduciaires de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société conserve des responsabilités de gestion et, parfois, certains éléments de garantie à l'égard des pertes sur créances liées aux prêts cédés. En 2009, la Société a conclu des opérations de titrisation avec des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes et par le Programme OHC par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires,

générant des produits de 1,3 G\$, comparativement à 1,4 G\$ en 2008, comme en fait état la note 4 des états financiers consolidés. Les prêts titrisés ont totalisé 3,3 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 2,9 G\$ au 31 décembre 2008. La juste valeur des droits conservés par la Société s'est établie à 173,5 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 201,4 M\$ au 31 décembre 2008. La section intitulée « Instruments financiers » du présent rapport de gestion et les notes 1 et 4 des états financiers consolidés contiennent plus de détails au sujet des activités de titrisation de la Société.

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 945,1 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 1,23 G\$ au 31 décembre 2008. Une tranche importante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des prêts a trait aux activités de dépôt de la Société, comme il est présenté dans le tableau 13.

Le fonds de roulement net a totalisé 834,8 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 817,8 M\$ au 31 décembre 2008, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société présentés au tableau 13.

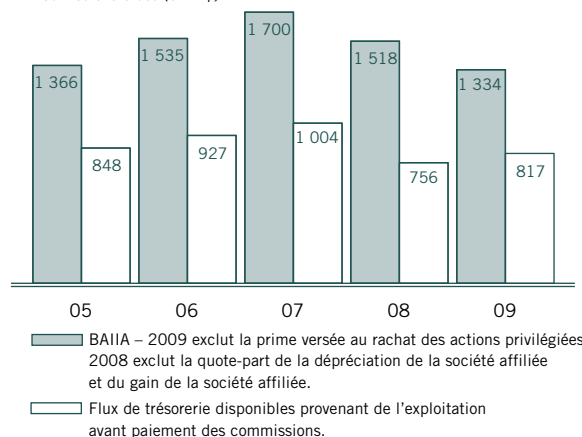
Les exigences en matière de fonds de roulement net incluent ce qui suit :

- le financement des activités d'exploitation continues, y compris le financement des commissions de vente;
- le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires;
- le respect des obligations se rapportant au paiement périodique d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées;
- le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation;
- le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées;
- le financement du rachat des actions ordinaires lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») a totalisé 1,33 G\$ en 2009, comparativement à 1,52 G\$ en 2008. Le BAIIA pour chaque période considérée exclut aussi l'incidence de l'amortissement des commissions de vente reportées, qui ont totalisé 303,7 M\$ et 319,3 M\$ en 2009 et en 2008, respectivement. En plus de constituer une importante autre mesure de rendement, le BAIIA

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

Pour les exercices (en M\$)



constaté par la Société est l'un des principaux paramètres utilisés par les analystes de placements et les agences de notation pour évaluer les sociétés de gestion d'actifs.

Se reporter à la section intitulée « Instruments financiers » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidité et à l'exposition de la Société au risque d'illiquidité et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 14, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des états consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 287,1 M\$ en 2009, comparativement à une hausse de 51,9 M\$ en 2008.

Les activités d'exploitation, avant les commissions versées, ont généré 912,7 M\$ au cours de l'exercice

TABEAU 13 : ACTIF LIÉ AUX ACTIVITÉS DE DÉPÔT

Aux 31 décembre (en M\$)	2009		2008		VARIATION
Actif					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	308,4	\$	475,2	\$	(35,1) %
Titres	315,4		188,0		67,8
Prêts	435,4		443,3		(1,8)
Total de l'actif	1 059,2	\$	1 106,5	\$	(4,3) %
Passif et capitaux propres					
Passif lié aux dépôts	907,4	\$	959,0	\$	(5,4) %
Autres passifs, montant net	54,5		46,5		17,2
Capitaux propres	97,3		101,0		(3,7)
Total du passif et des capitaux propres	1 059,2	\$	1 106,5	\$	(4,3) %

TABLEAU 14 : FLUX DE TRÉSORERIE

(en M\$)	2009		2008		VARIATION
Activités d'exploitation					
Avant paiement des commissions	912,7	\$	864,7	\$	5,6 %
Commissions payées	(213,2)		(270,1)		21,1
Déduction faite des commissions payées	699,5		594,6		17,6
Activités de financement	(236,9)		(220,7)		(7,3)
Activités d'investissement	(749,7)		(322,0)		(132,8)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(287,1)		51,9		n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 232,2		1 180,3		4,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	945,1	\$	1 232,2	\$	(23,3) %

terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 864,7 M\$ en 2008. Les commissions en espèces versées se sont chiffrées à 213,2 M\$ en 2009, comparativement à 270,1 M\$ en 2008. La diminution des commissions en espèces versées correspond à la baisse des ventes de fonds communs de placement. Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation, déduction faite des commissions versées, se sont établis à 699,5 M\$ en 2009, comparativement à 594,6 M\$ en 2008.

Voici en quoi ont principalement trait les activités de financement de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 par rapport à 2008 :

- une diminution nette de 51,7 M\$ des dépôts et des certificats en 2009, comparativement à une augmentation nette de 102,1 M\$ en 2008. La diminution nette en 2009 résulte d'une diminution des niveaux des dépôts à vue et des dépôts à terme;
- le remboursement des acceptations bancaires de 286,6 M\$ au deuxième trimestre de 2009 versé à la Société financière IGM en 2008 liées à l'acquisition de La Financière Saxon Inc.;
- le remboursement du montant de 100,0 M\$ exigible sur la marge de crédit à l'exploitation non engagée au quatrième trimestre de 2009;
- un produit net de 629,8 M\$ relatif aux obligations liées à des actifs vendus en vertu de mises en pension en 2009;
- un produit de 375,0 M\$ lié à l'émission de débentures au deuxième trimestre de 2009;
- le rachat des actions privilégiées de série A totalisant 374,4 M\$ au 31 décembre 2009, qui comprenait une prime au rachat de 14,4 M\$;
- le produit reçu à l'émission d'actions privilégiées perpétuelles de 150,0 M\$ au quatrième trimestre de 2009. Les coûts liés à l'émission d'actions relatifs à l'émission des actions privilégiées se sont élevés à 3,4 M\$ en 2009;

- le produit reçu à l'émission d'actions ordinaires de 34,0 M\$ en 2009, comparativement à 22,0 M\$ en 2008;
- l'achat de 1 762 800 actions ordinaires en 2009 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM, au coût de 70,2 M\$, comparativement au rachat de 2 824 800 actions ordinaires au coût de 118,2 M\$ en 2008;
- le versement des dividendes ordinaires réguliers, qui ont augmenté pour s'établir à 539,5 M\$ en 2009, comparativement à 513,2 M\$ en 2008, en raison de la hausse des taux de dividendes ordinaires de la Société.

Voici en quoi ont principalement consisté les activités d'investissement de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, comparativement à 2008 :

- l'achat de titres totalisant 1 357,3 M\$, dont une tranche de 647,3 M\$ est liée aux Obligations hypothécaires du Canada, et le produit de 699,4 M\$ de la vente des titres en 2009 par rapport à 302,6 M\$ et à 334,7 M\$, respectivement, en 2008;
- l'augmentation nette des prêts de 1 400,6 M\$, comparativement à 1 491,6 M\$ en 2008, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société;
- le produit net en espèces découlant de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels par le truchement de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et le Programme OHC de 1 324,5 M\$ en 2009, comparativement à 1 441,4 M\$ en 2008;
- l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle dans Investment Planning Counsel au deuxième trimestre de 2009.

Les activités d'investissement en 2008 comprennent aussi l'acquisition de La Financière Saxon Inc., déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pris en charge, qui a totalisé 264,7 M\$.

SOURCES DE FINANCEMENT

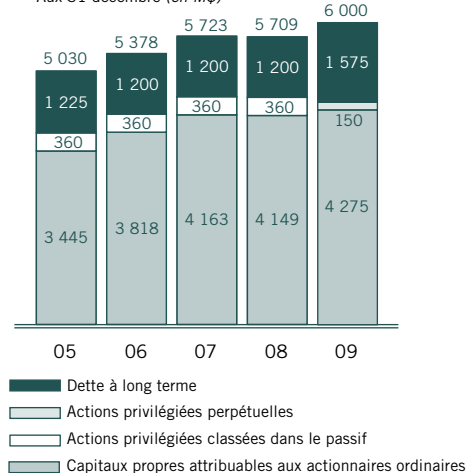
L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,0 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 5,7 G\$ au 31 décembre 2008. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux exigences en matière de fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences réglementaires en matière de capital comprennent les sociétés de fiducie, les conseillers en valeurs mobilières, les courtiers en valeurs mobilières et les courtiers en fonds communs de placement. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences réglementaires relatives au capital.

La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 23 mars 2009 visant jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires pour pouvoir disposer de la flexibilité nécessaire lui permettant de racheter des actions selon les circonstances. En 2009, la Société a racheté 1 762 800 actions ordinaires au coût de 70,2 M\$ dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se référer à la note 14 des états financiers consolidés). Les autres activités de gestion du capital en 2009 comprennent la déclaration de dividendes de 20,7 M\$ sur actions privilégiées et de 539,7 M\$ sur actions ordinaires. Les variations du capital-actions ordinaire et des actions privilégiées perpétuelles sont reflétées dans les états consolidés de la variation des capitaux propres et comprennent l'émission d'actions ordinaires liées à l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle dans Investment Planning Counsel, ainsi que l'émission d'actions privilégiées perpétuelles de 150 M\$. Des actions privilégiées classées dans le passif de 360 M\$ ont été rachetées le 31 décembre 2009. La dette à long terme de 1,6 G\$ comprend l'émission de 375 M\$ de débentures d'une durée de dix ans au deuxième trimestre de 2009. La dette à long terme en cours totale comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives, incluant des clauses

Capital

Aux 31 décembre (en M\$)



de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière

Au cours de l'exercice 2008, la Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié afin de lui permettre de disposer de la flexibilité nécessaire pour ajuster sa structure du capital en fonction des changements de la conjoncture économique et de sa situation financière. Le 7 avril 2009, la Société a conclu un appel public à l'épargne visant 375 M\$ de débentures à 7,35 % venant à échéance le 8 avril 2019. Le prix des débentures a été établi en vue de fournir un rendement à l'échéance de 7,358 %. Le produit net de l'émission a été affecté au remboursement des acceptations bancaires de 287 M\$ utilisées pour financer l'acquisition de Saxon en 2008 et aux besoins généraux et d'investissement de la Société. Le 8 décembre 2009, la Société a émis des actions privilégiées de premier rang, série B, à dividende non cumulatif de 5,90 %, pour 150 M\$. Ces actions privilégiées perpétuelles sont rachetables au gré de la Société, à compter du 31 décembre 2014, au prix de 25,00 \$ par action majoré d'une prime si elles sont rachetées avant le 31 décembre 2018, y compris, dans tous les cas, tous les dividendes déclarés impayés avant la date de rachat. Le produit net de l'émission s'ajoutera aux ressources financières de la Société et sera affecté aux fins générales de l'entreprise.

Le 13 novembre 2009, Standard & Poor's (« S&P ») a confirmé la cote de « A+ » attribuée à la dette de premier rang et au passif de la Société financière IGM. La perspective de la Société est passée de « négative » à « stable », reflétant le point de vue de S&P quant à l'amélioration de l'environnement opérationnel dans le secteur de la gestion d'actifs, le volume accru de l'actif géré de la Société, l'amélioration actuelle et vraisemblable pour l'avenir de sa rentabilité, et la perspective que la Société financière IGM conserve un bilan solide.

En avril 2009, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a attribué une cote de « A (élevée) » avec une perspective stable et, le 13 janvier 2010, DBRS a confirmé la cote de « A (élevée) » avec une perspective stable.

Les cotes de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque titre. Les descriptions des catégories de cote de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces cotes ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les cotes ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation révisent ces cotes ou les retirent à quelque moment que ce soit.

La cote « A+ », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société par S&P, correspond à la troisième catégorie la plus élevée sur les dix catégories principales réservées aux titres d'emprunt à long terme et indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que la Société est un peu plus vulnérable aux effets

défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les sociétés mieux cotées. S&P utilise les signes « + » et « - » pour indiquer la position relative du titre au sein des principales catégories.

Selon S&P, la perspective « stable » indique que S&P considère qu'il est peu probable que la cote change à moyen terme. Une perspective stable n'annonce pas nécessairement une amélioration de la cote.

La cote A (élevée), qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la troisième catégorie la plus élevée sur les dix catégories réservées aux titres d'emprunt à long terme. Selon le système d'évaluation de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la cote A (élevée) sont de qualité satisfaisante en ce qui a trait à la solvabilité et offrent une protection de l'intérêt et du capital considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne cote, les entreprises qui l'obtiennent sont considérées comme plus vulnérables lorsque la situation économique est défavorable et plus susceptibles de démontrer des tendances cycliques que les sociétés ayant obtenu une meilleure cote. La mention « élevée » ou « faible » indique la force relative du titre au sein de sa catégorie, et l'absence d'une telle mention indique que le titre se situe au milieu de sa catégorie.

Selon DBRS, la tendance « stable » aide les investisseurs à comprendre la façon dont elle entrevoit l'avenir du titre.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 15 présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers.

TABLEAU 15 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Aux 31 décembre (en M\$)	2009		2008	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	945,1 \$	945,1 \$	1 232,2 \$	1 232,2 \$
Titres	1 246,3	1 246,3	537,7	537,7
Prêts	671,6	674,8	589,6	591,7
Autres actifs financiers	267,0	267,0	285,4	285,4
Actif lié aux dérivés	120,4	120,4	193,2	193,2
Total de l'actif financier	3 250,4 \$	3 253,6 \$	2 838,1 \$	2 840,2 \$
Passif				
Dépôts et certificats	907,3 \$	916,1 \$	959,0 \$	964,2 \$
Acceptations bancaires	–	–	286,6	286,6
Mises en pension	629,8	629,8	–	–
Autres passifs financiers	591,4	591,4	688,1	688,1
Passif lié aux dérivés	112,7	112,7	172,3	172,3
Passif lié aux actions privilégiées	–	–	360,0	366,5
Dette à long terme	1 575,0	1 714,3	1 200,0	1 206,2
Total du passif financier	3 816,2 \$	3 964,3 \$	3 666,0 \$	3 683,9 \$

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- La juste valeur des instruments financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, certains autres actifs financiers et les autres passifs financiers.
- Les titres sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt du marché actuellement offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt du marché actuellement offerts pour des dépôts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.
- Le passif lié aux actions privilégiées est évalué selon les cours des marchés actifs.
- La dette à long terme est évaluée en tenant compte des cours du marché actuels pour des débetures et des effets à payer comportant des échéances et des risques similaires.
- La juste valeur des instruments financiers dérivés est évaluée selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Pour plus de détails sur chaque élément des instruments financiers, veuillez consulter les notes correspondantes dans les états financiers consolidés, notamment la note 19 qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien que la volatilité des marchés financiers tout au long de 2009 ait entraîné des changements, tant de la valeur comptable que de la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence importante sur la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. La Société gère activement les risques qui découlent de l'utilisation d'instruments financiers. Ces risques comprennent les risques d'illiquidité, de crédit et de marché.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que la Société ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités ou s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- le contrôle à l'égard des processus de gestion de liquidités;
- l'évaluation des facteurs de stress relativement à divers scénarios d'exploitation;
- la supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration.

Dans le cadre de ces pratiques continues de gestion des liquidités au cours de 2009 et de 2008, la Société a :

- déposé un prospectus préalable de base simplifié afin de se donner la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et des actions;
- conclu un appel public à l'épargne le 7 avril 2009 visant 375 M\$ de débetures venant à échéance en avril 2019, comme il est décrit à la rubrique intitulée « Sources de financement » du présent rapport de gestion;
- conclu un appel public à l'épargne le 8 décembre 2009 visant 150 M\$ d'actions privilégiées perpétuelles, comme il est décrit à la rubrique intitulée « Sources de financement »;
- racheté 360 M\$ d'actions privilégiées, comme il est décrit à la rubrique intitulée « Sources de financement »;
- augmenté ses marges de crédit engagées;
- créé des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires;
- examiné le profil de concentration et de diversification de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie;
- réduit la composante capitaux propres de son portefeuille de titres.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de liquidité pour la Société. Les commissions versées continuent d'être entièrement financées au moyen des flux de trésorerie liés à l'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires. Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont financés au moyen de placements dans les activités d'intermédiaire du Groupe Investors ou de ventes au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et à des tiers, incluant la SCHL ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ou au moyen de placements privés auprès d'investisseurs institutionnels. Le Groupe Investors est un émetteur autorisé de TH LNH et un vendeur autorisé dans le cadre du Programme OHC. Ce statut d'émetteur et de vendeur procure à la Société des sources de financement additionnelles pour les prêts hypothécaires résidentiels (note 4 des états financiers consolidés). En 2009, le produit tiré de la titrisation s'est chiffré à 1,3 G\$ et les ventes de prêts à des tiers ont totalisé 147,1 M\$, comparativement à 1,4 G\$ et à 196,3 M\$, respectivement, en 2008.

La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et

TABLEAU 16 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 décembre 2009 (en M\$)	À VUE	MOINS DE UN AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Dépôts et certificats	695,4 \$	71,3 \$	135,8 \$	4,8 \$	907,3 \$
Autres passifs	–	12,5	91,1	9,1	112,7
Dettes à long terme	–	–	450,0	1 125,0	1 575,0
Contrats de location-exploitation ¹⁾	–	44,7	115,3	102,9	262,9
Total des obligations contractuelles	695,4 \$	128,5 \$	792,2 \$	1 241,8 \$	2 857,9 \$

1) Comprend les locaux à bureaux et le matériel utilisés dans le cours normal des activités.
Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation, lesquelles sont susceptibles de changer.

Les besoins de liquidités des filiales qui sont des fiducies agissant à titre d'intermédiaires financiers sont fondés sur les politiques approuvées par les comités de leur conseil d'administration respectif. Au 31 décembre 2009, les liquidités des filiales qui sont des fiducies étaient conformes à ces politiques.

Les échéances contractuelles de la Société sont présentées au tableau 16.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM possède un portefeuille de titres et des marges de crédit qui constituent d'autres sources de liquidités éventuelles. La Société a augmenté ses marges de crédit à l'exploitation auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I, les faisant passer de 475 M\$ au 31 décembre 2008 à 675 M\$ au 31 décembre 2009. Les marges de crédit à l'exploitation au 31 décembre 2009 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 500 M\$ (300 M\$ en 2008) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (175 M\$ en 2008). Au 31 décembre 2009, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées (néant en 2008), ni sur ses marges de crédit à l'exploitation non engagées (un montant de 100 M\$ en 2008). En octobre 2009, la Société a remboursé la tranche de 100 M\$ prélevée sur ses marges de crédit à l'exploitation non engagées.

En ce qui a trait à l'acquisition de La Financière Saxon Inc. le 25 septembre 2008, la Société maintenait une facilité de crédit-relais non renouvelable auprès d'une banque à charte de l'annexe I totalisant 287 M\$. En avril 2009, la Société a remboursé le solde de la facilité de crédit au moyen du produit de l'émission des débentures.

En 2009, la Société a accédé aux marchés des actions et des titres d'emprunt canadiens pour réunir des capitaux au moyen de l'émission de 375,0 M\$ de débentures au deuxième trimestre et d'actions privilégiées perpétuelles de 150,0 M\$ au quatrième trimestre de 2009. La capacité de la Société d'accéder aux marchés financiers pour obtenir des fonds dépend de la conjoncture.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie provenant de l'exploitation, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut seront suffisants pour financer les besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie, de remplir ses obligations contractuelles, tel qu'il est présenté au tableau 16, et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. Les dividendes ont augmenté pour un 20^e exercice de suite en 2009, affichant une hausse de 2,5 % pour s'établir à 2,05 \$ par action en 2009, comparativement à 2,00 \$ par action en 2008. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, incluant l'incidence du rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur le bénéfice. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère ses liquidités n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2008.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si une contrepartie dans le cadre d'une opération ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine régulièrement ses pratiques en matière de gestion des risques de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 945,1 M\$ étaient composés de soldes en espèces de 138,5 M\$ déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 806,6 M\$. Les équivalents de trésorerie sont constitués principalement de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 258,4 M\$, de papier commercial de 207,8 M\$ garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 330,9 M\$ émises par des banques à charte canadiennes. La Société évalue régulièrement la cote de

solvabilité de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. La Société atténue le risque de crédit lié à ces instruments financiers en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Les titres à revenu fixe disponibles à la vente au 31 décembre 2009 sont constitués principalement d'acceptations bancaires totalisant 162,3 M\$, de billets de dépôt de premier rang et de billets à taux variable émis par des banques à charte canadiennes d'un montant de 89,0 M\$ et de 5,0 M\$, respectivement, de placements à court terme garantis du gouvernement de 20,0 M\$ et d'obligations de sociétés de 38,6 M\$. L'exposition maximale au risque de crédit à l'égard de ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. La Société atténue le risque de crédit lié à ces instruments financiers en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

Les titres à revenu fixe détenus aux fins de transaction incluent le PCAA non commandité par des banques, d'une juste valeur de 27,7 M\$, qui correspond à l'exposition maximale au risque de crédit au 31 décembre 2009. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés pour plus d'information sur l'évaluation du PCAA.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement et la suffisance de la provision générale. Au 31 décembre 2009, les prêts hypothécaires et à l'investissement totalisaient 372,9 M\$ et 305,4 M\$, respectivement. La provision pour pertes sur créances de 6,7 M\$ au 31 décembre 2009 était supérieure de 5,9 M\$ aux montants des prêts hypothécaires et à l'investissement douteux. Au 31 décembre 2009, les portefeuilles de prêts hypothécaires étaient diversifiés sur le plan géographique, et étaient composés à 100 % de prêts résidentiels (100 % en 2008), dont 74 % étaient assurés (64 % en 2008). Le risque de crédit lié au portefeuille de prêts à l'investissement est atténué par l'utilisation de sûretés, principalement sous forme de placements dans des fonds communs de placement. Les prêts non assurés et non productifs de plus de 90 jours des portefeuilles de prêts à l'investissement et de prêts hypothécaires s'établissaient à 0,2 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 0,5 M\$ au 31 décembre 2008. Les caractéristiques des portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement n'ont pas changé de façon importante en 2009.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires et à l'investissement ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2008.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires titrisés par le truchement de fiducies de titrisation commanditées par la SCHL ou des banques canadiennes (des banques à charte de l'annexe I).

L'exposition maximale au risque de crédit découlant des prêts hypothécaires titrisés correspond à la juste valeur des droits conservés dans les prêts titrisés, laquelle se chiffrait à 173,5 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 201,4 M\$ en 2008. Les droits conservés incluent ce qui suit :

- Les comptes de réserve en espèces et les droits à la marge excédentaire future, lesquels totalisaient 105,5 M\$ au 31 décembre 2009. La tranche de ce montant relative aux fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes de 31,2 M\$ est subordonnée aux droits de la fiducie et représente l'exposition maximale au risque de crédit lié aux défauts de paiement des emprunteurs à l'échéance. Le risque de crédit lié à ces prêts hypothécaires est atténué par l'assurance relative à ces prêts hypothécaires, décrite plus loin, et le risque de crédit de la Société relatif aux prêts assurés incombe à l'assureur. Au 31 décembre 2009, les prêts hypothécaires en cours titrisés dans le cadre de ces programmes, chiffrés à 1,79 G\$, étaient assurés dans une proportion de 95 %.

Les droits à la marge excédentaire future en vertu des TH LNH et du Programme OHC totalisaient 74,3 M\$. Conformément aux TH LNH et à ce programme, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les débiteurs hypothécaires aient reçu les montants ou non. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme, et l'exposition au risque de crédit de la Société incombe à l'assureur. Les prêts hypothécaires en cours titrisés en vertu de ces programmes totalisent 1,48 G\$.

Depuis 2008, la Société a acheté des couvertures d'assurance de portefeuille par l'entremise de la SCHL pour les prêts hypothécaires conventionnels admissibles nouvellement financés. Au cours du troisième trimestre de 2009, la Société a étendu la couverture au portefeuille de prêts hypothécaires de 5,4 G\$ qu'elle gère, y compris le portefeuille titrisé de 3,27 G\$. Cette couverture permet d'atténuer le risque de crédit de la même façon que le ferait une assurance sur les prêts à ratio élevé (non conventionnels) au moment de la demande. Au 31 décembre 2009, plus de 95 % du portefeuille de prêts hypothécaires géré par la Société était assuré. Au 31 décembre 2009, comme au 31 décembre 2008, ces portefeuilles ne comprenaient aucun prêt non assuré et non productif de plus de 90 jours. L'exposition prévue au risque de crédit lié aux comptes de réserve en espèces et aux droits à la marge excédentaire future de la Société était négligeable au 31 décembre 2009.

- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt conclus par la Société relativement à ses activités de titrisation totalisait 68,0 M\$ au 31 décembre 2009. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt s'élevait à 3,4 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 2,9 G\$ au 31 décembre 2008. L'exposition au risque de crédit, qui

est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui étaient en position de gain, s'établissait à 75,5 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 132,2 M\$ au 31 décembre 2008.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux activités de titrisation susmentionnées. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 62,9 M\$ au 31 décembre 2009. Le montant notionnel en cours de ces swaps de taux d'intérêt s'élevait à 3,3 G\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 3,0 G\$ au 31 décembre 2008. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui sont en position de gain, totalisait 42,2 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 28,0 M\$ au 31 décembre 2008.

En outre, la Société conclut d'autres contrats sur produits dérivés, qui sont principalement composés de swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. Le montant notionnel en cours de ces contrats sur produits dérivés s'est établi à 75,3 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 151,7 M\$ au 31 décembre 2008. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur de ces instruments qui étaient en position de gain, a affiché une baisse, se chiffrait à 2,7 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 33,0 M\$ au 31 décembre 2008, principalement en raison de l'échéance ou du règlement des contrats sur produits dérivés qui étaient en position de gain à la fin de l'exercice.

Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés qui sont en position de gain, chiffré à 120,4 M\$, ne donne pas effet à des conventions de compensation ni à des arrangements de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie, se chiffrait à 72,3 M\$ au 31 décembre 2009. Toutes les contreparties des contrats sont des fiducies de titrisation commanditées par des banques et des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux produits dérivés de la Société était négligeable au 31 décembre 2009. La gestion du risque de crédit n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2008.

Se référer aux notes 1, 4 et 18 des états financiers consolidés du rapport annuel de 2009 de la Société financière IGM Inc. pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats sur produits dérivés par la Société.

Risque de marché

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont

libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts, ses titres à revenu fixe, ses Obligations hypothécaires du Canada et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire.

Par la gestion de son bilan, la Société cherche à contrôler les risques de taux d'intérêt liés à ses activités d'intermédiaire en gérant activement son exposition au risque de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2009, l'écart total entre l'actif et le passif au titre des dépôts sur un an respectait les lignes directrices des filiales de la Société qui sont des fiducies.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires, comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation conclues avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec les fiducies, ce qui transfère le risque de taux d'intérêt à la Société. Afin de couvrir ce risque, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt de position inverse avec des banques à charte de l'annexe I. Dans le cadre de ces opérations de titrisation conclues avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société est exposée aux taux du PCAA et, après avoir mis en œuvre ses activités de couverture des taux d'intérêt, elle demeure exposée au risque de corrélation, c'est-à-dire que les taux du PCAA soient plus élevés que ceux des acceptations bancaires.
- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte de l'annexe I, ce qui transfère le risque de taux d'intérêt lié au Programme, incluant le risque lié au réinvestissement, à la Société. Afin de gérer ces risques de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt de position inverse avec des banques à charte de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt.
- La Société est exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur de ses placements en Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte de l'annexe I dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt sur ces obligations.
- La Société est également exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La Société pourrait conclure des swaps de taux d'intérêt pour couvrir ce risque.

Au 31 décembre 2009, l'incidence d'une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net aurait été d'approximativement 4,4 M\$. L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2008.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur son portefeuille de titres. Les actions ordinaires et les placements de la Société dans des fonds communs de placement exclusifs sont classés comme disponibles à la vente, comme l'illustre le tableau 11. Les gains et les pertes non réalisés sur ces titres sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse durable de la valeur, moment auquel ils sont inscrits dans les états consolidés des résultats.

La Société souscrit à une politique de placement qui définit les objectifs, les contraintes et les paramètres liés à ses activités de placement. Cette politique prescrit les limites relatives à la qualité et à la concentration des placements détenus par la Société. La Société pourrait gérer son exposition au risque actions sur une partie de son portefeuille de titres en utilisant un éventail d'instruments dérivés dont des contrats d'options et des contrats à terme. La direction analyse régulièrement les placements de la Société afin de s'assurer que toutes les activités sont conformes à la politique de placement. La Société détient un portefeuille de titres diversifié qui comprend principalement des actions ordinaires de sociétés canadiennes bien capitalisées versant des dividendes incluses dans l'indice S&P/TSX 60. Les améliorations sur les marchés des actions en 2009 ont fait baisser les pertes non réalisées survenues principalement vers la fin de 2008. L'indice S&P/TSX 60 a augmenté de 30,7 % au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et de 55,2 % depuis le plancher atteint le 9 mars 2009. Au 30 septembre 2009, la juste valeur du portefeuille d'actions ordinaires de la Société affichait une augmentation semblable. Les pertes non réalisées sur les actions ordinaires se chiffraient à 72,2 M\$ au 30 septembre 2009, comparativement à 143,8 M\$ à la fin de 2008. Les pertes non réalisées au 31 décembre 2009 étaient relativement identiques à celles enregistrées au 30 septembre 2009 et totalisaient 73,3 M\$.

Les actions ordinaires sont examinées régulièrement, ou plus fréquemment lorsque les conditions le justifient, afin de déterminer s'il y a une indication objective d'une perte de valeur durable. Au nombre des facteurs à considérer figurent le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur, ainsi que l'intention et la capacité de la Société de détenir le placement suffisamment longtemps pour que survienne la remontée prévue. Les actions ordinaires qui ont affiché une perte non réalisée

pour une période prolongée ont été considérées comme ayant subi une perte de valeur durable. La charge au titre de la perte de valeur durable de 73,3 M\$ a été reclassée, passant des autres éléments du résultat étendu aux états consolidés des résultats au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, l'incidence d'une diminution de 10 % des cours boursiers se serait traduite par une perte non réalisée de 23,3 M\$ inscrite dans les états consolidés des résultats. L'exposition de la Société au risque actions et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé considérablement depuis le 31 décembre 2008.

RISQUE DE MARCHÉ LIÉ À L'ACTIF GÉRÉ

Au 31 décembre 2009, l'actif du secteur des fonds communs de placement au Canada totalisait environ 653,1 G\$, soit une augmentation de 17,8 % par rapport au 31 décembre 2008 et une hausse de 2,2 % par rapport au 30 septembre 2009, signe de la volatilité qui a caractérisé les marchés du crédit et les marchés financiers.

La Société est assujettie au risque de volatilité de l'actif accru découlant de l'évolution des marchés financiers et boursiers canadiens et internationaux. Les mouvements dans ces marchés ont occasionné par le passé, et occasionneront s'ils se produisaient à l'avenir, des fluctuations de l'actif géré, des produits et du bénéfice de la Société. La conjoncture économique mondiale, exacerbée par les crises financières, les mouvements des marchés boursiers, les taux de change, les taux d'intérêt, les taux d'inflation, les courbes de rendement, les défaillances des contreparties des dérivés et d'autres facteurs difficiles à prédire, a une incidence sur la composition, les valeurs sur le marché et les niveaux de l'actif géré.

Les fonds gérés par la Société peuvent être assujettis à des rachats imprévus à la suite de tels événements. Une conjoncture évolutive peut aussi occasionner une variation de la composition de l'actif entre les actions et les titres à revenu fixe, qui pourrait donner lieu, selon la nature de l'actif géré et le niveau des frais de gestion réalisés par la Société, à une baisse des produits et du bénéfice de la Société.

Les taux d'intérêt, qui affichent une faiblesse sans précédent, ont fait baisser considérablement les rendements des fonds communs de placement du marché monétaire et de gestion du rendement (fiducies à participation unitaire et société de fonds) de la Société. Tout au long de l'exercice 2009, le Groupe Investors et Mackenzie ont renoncé à une partie des frais de gestion ou absorbé certaines dépenses en vue de s'assurer que ces fonds maintiennent des rendements positifs. La Société passera en revue ses pratiques à cet égard en réponse à l'évolution de la conjoncture.

La Société financière IGM fournit à ses conseillers attirés et aux conseillers financiers indépendants un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, répartis par catégorie d'actif, pays ou région et style de gestion qui, à leur tour, contribuent

TABLEAU 17 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

Aux 31 décembre	2009	2008
Société financière IGM Inc.		
Groupe Investors	7,4 %	7,9 %
Mackenzie	14,6 %	18,7 %
Counsel	11,6 %	14,8 %

au maintien de solides relations avec la clientèle et à une diminution des taux de rachat.

Le secteur des fonds communs de placement et les conseillers financiers continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, nos conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 17 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du rapport de gestion.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Risque de distribution

Réseau de conseillers du Groupe Investors – Toutes les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers du Groupe Investors communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si le Groupe Investors perdait un grand nombre de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. Le Groupe Investors se concentre sur la croissance de son réseau de conseillers, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du rapport de gestion.

Mackenzie – La quasi-totalité des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie sont réalisées par des conseillers financiers indépendants. La commercialisation des produits de Mackenzie dépend fortement de l'accès à divers canaux de distribution. En règle générale, ces intermédiaires offrent également à leurs clients des produits de placement de concurrents. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Toutefois, le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation

qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés servant les conseillers financiers indépendants du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du rapport de gestion.

Le cadre réglementaire

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Les principaux organismes de réglementation qui régissent la Société et ses filiales sont les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et le Bureau du surintendant des institutions financières. Ces organismes et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont de plus en plus nombreuses. La Société et ses filiales sont assujetties aux examens de réglementation réguliers dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les divers organismes de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à la réglementation en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. Elle surveille régulièrement les développements en matière de réglementation et leur incidence sur la Société. Elle poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant le domaine de la conformité et le domaine juridique, la formation, les tests, le contrôle et la présentation de l'information. Le comité de vérification de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux des autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société comprennent les frais réglementaires, le traitement fiscal, les obligations d'information, les processus opérationnels, ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation distincte ou d'une application différente de la réglementation. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, forment des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris des recours collectifs, dans le cours normal de ses activités. Deux recours collectifs proposés relatifs à des allégations d'opérations d'anticipation du marché visant des fonds communs de placement des sociétés ont été entrepris en Ontario et au Québec. Aucun de ces recours n'a été reconnu comme un recours collectif et, en janvier 2010, la Cour de l'Ontario a refusé de certifier le recours proposé en Ontario. À la date des présentes, on ne sait pas si le représentant fera appel de ce refus de certifier. Une décision relative à la certification du recours au Québec est attendue. Le Groupe Investors a conclu des ententes de règlement en 2004 avec plusieurs organismes de réglementation des valeurs mobilières relativement à ces allégations. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société.

Risque lié aux acquisitions

Bien que la Société entreprenne un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de revenus prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

Risque lié au modèle

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles.

Perspectives

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Au 31 décembre 2009, l'actif du secteur des fonds communs de placement au Canada totalisait environ 653,1 G\$, soit une hausse de 17,8 % comparativement au 31 décembre 2008. Cette augmentation de 98,5 G\$ de l'actif du secteur par rapport au 31 décembre 2008 reflète des entrées de trésorerie nettes de 3,1 M\$, une appréciation du marché estimative de 92,9 G\$ et un montant de 2,5 G\$ lié principalement aux nouveaux participants du secteur qui publient des états financiers.

Les marchés financiers à l'échelle internationale ont progressé depuis les creux enregistrés au début de mars 2009, en réaction aux indicateurs démontrant que les facteurs économiques fondamentaux montraient les premiers signes de reprise. Bien qu'il y ait eu confirmation de l'amélioration de la conjoncture, toute reprise comporte par nature des incertitudes quant à son ampleur, à sa solidité et à sa durabilité, qui pourraient donner lieu à une volatilité accrue.

Dans ce contexte, il est plus important que jamais d'entretenir une solide relation avec un conseiller pour maintenir le cap sur ses objectifs financiers à long terme. Un thème fondamental du modèle d'entreprise de la Société est de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers.

Le Groupe Investors continue de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients en offrant une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, et ses conseillers travaillent avec les clients pour les aider à mieux comprendre les répercussions de la volatilité des marchés financiers sur leur planification financière à long terme.

Mackenzie continue de maintenir sa stratégie axée sur un rendement de placement à long terme constant en restant conforme aux multiples styles de gestion exercés dans son processus de placement, tout en continuant de mettre l'accent sur l'innovation dans la création de produits et sur la communication avec les conseillers et les investisseurs dans cette période de volatilité sur les marchés.

Tandis que les Canadiens composent avec la conjoncture économique actuelle, ils porteront de plus en plus attention à leurs besoins à court et à long terme en matière de planification financière. La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires.

En plus de la conjoncture actuelle des marchés, le secteur des services financiers continue d'être influencé par :

- les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus continue d'augmenter;
- l'évolution des attitudes et une nette préférence des investisseurs à faire affaire avec un conseiller;

- des changements au cadre réglementaire;
- un environnement concurrentiel en pleine évolution;
- l'évolution et les changements de la technologie.

La déréglementation, la concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et services qui leur sont propres. Les distinctions longtemps observables entre les succursales bancaires, les maisons de courtage traditionnel, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance s'atténuent, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets au moyen d'une vaste gamme de produits.

Les fonds d'investissement, incluant les fonds communs de placement, demeurent la catégorie d'actifs financiers favorite des Canadiens pour leurs économies de retraite, et ils constituent plus du tiers des actifs financiers discrétionnaires canadiens à long terme. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. Le Groupe Investors et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage traditionnel, des banques et des compagnies d'assurances. Le Groupe Investors, Mackenzie et Counsel Group of Funds sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, en plus de rivaliser avec d'autres catégories d'actifs comme les actions, les obligations et d'autres instruments de placement passifs, pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

Les banques canadiennes demeurent une force dominante dans le secteur des services financiers de détail au Canada. Elles distribuent des produits et services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage complet et le courtage réduit. Au cours des dernières années, les succursales de banques ont davantage mis l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises affiliées représentait

38 % de l'actif total du secteur des fonds communs de placement à long terme au 31 décembre 2009.

Les courtiers en fonds communs de placement et les autres sociétés de planification financière forment un canal de distribution important pour les fonds communs de placement au Canada. Les dernières années ont été marquées par d'importants regroupements dans ce secteur, beaucoup de grandes sociétés ayant été achetées par des entreprises de gestion de fonds communs de placement ou d'assurance. La direction est d'avis que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

À la suite des regroupements des dernières années, le secteur canadien de la gestion des fonds communs de placement se caractérise par de grandes entreprises, souvent à intégration verticale. Le secteur continue d'être très concentré, les dix principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 78,8 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 78,9 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 décembre 2009.

La direction estime que le volume, l'accès à la distribution et une vaste gamme de produits sont les éléments clés d'une bonne compétitivité au sein du secteur des services financiers.

LES DÉFIS DE LA CONCURRENCE

La direction est d'avis que la Société financière IGM est en bonne posture pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir car elle dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont :

- une distribution vaste et diversifiée mettant l'accent sur les conseillers financiers;
- une vaste gamme de produits, de marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers;
- des relations durables avec ses clients ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales;
- des économies d'échelle considérables;
- son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power, dont font aussi partie la Great-West, la London Life et la Canada-Vie.

Une distribution vaste et diversifiée

La force de distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des plus importantes entreprises de planification financière au Canada, soit le Groupe Investors et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM jouit, par l'intermédiaire de Mackenzie, d'un accès possible à plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De plus, Mackenzie, dans le cadre de ses activités de sous-conseiller en croissance, crée des partenariats avec des complexes de distribution et de fabrication au Canada et aux États-Unis afin de fournir des services de gestion de placements pour de nombreux mandats de fonds de placement de détail.

Une vaste gamme de produits

Comme il a été mentionné dans les résultats sectoriels, les filiales de la Société financière IGM ont continué à créer et à lancer en 2009 des produits novateurs et des outils de planification stratégique de placements afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

Des relations durables

Les relations durables qu'entretiennent les conseillers avec les clients offrent un avantage marqué à la Société financière IGM. En outre, les filiales de la Société possèdent de riches héritages et cultures que ses concurrents ont du mal à imiter.

Des économies d'échelle considérables

Au 31 décembre 2009, le total de l'actif géré de la Société financière IGM se chiffrait à 120,5 G\$, comparativement à 101,7 G\$ en 2008, soit une hausse de 18,5 %. Le total de l'actif géré de la Société incluait l'actif des fonds communs de placement qui s'établissait à 100,4 G\$ à la fin de 2009, comparativement à 85,0 G\$ à la fin de 2008. Les hausses de l'actif de fonds communs de placement en 2009 sont conformes aux hausses de l'actif des fonds communs de placement du secteur. La Société financière IGM dispose d'une part de 15,3 % de l'actif géré au sein du secteur des fonds communs de placement (15,2 % en 2008) et compte 18 % de plus d'actif de fonds communs de placement à long terme que son plus proche concurrent. Ce volume continue d'aider la Société à gérer ses ressources efficacement et à développer ses activités à long terme.

L'appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power

En tant que membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM profite des économies provenant des services partagés ainsi que d'un meilleur accès à la distribution, aux produits et au capital.

Estimations et conventions comptables critiques

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour rédiger des états financiers conformément aux PCGR, la direction doit adopter des conventions comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés. En appliquant ces conventions, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces conventions sont courantes dans les secteurs des fonds communs de placement et des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs d'exploitation de la Société financière IGM. Les principales conventions comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 1 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques liées à la juste valeur des instruments financiers, à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels, aux impôts sur les bénéfices et aux commissions de vente reportées se rapportent à la fois aux secteurs isolables Groupe Investors et Mackenzie, tandis que les estimations comptables critiques liées aux avantages sociaux futurs se rapportent uniquement au secteur isolable Groupe Investors.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après.

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts et créances qui sont comptabilisés au coût après amortissement. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours du marché. La Société détient également des instruments financiers, incluant les droits conservés dans des fiducies de titrisation et les dérivés connexes où les cours du marché ne sont pas disponibles. Dans ces cas, les valeurs sont déterminées au moyen de divers modèles d'évaluation. Ces modèles d'évaluation maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles; cependant, certaines hypothèses et certaines estimations nécessitent l'exercice d'un jugement de la part de la direction, incluant la marge excédentaire, les taux de remboursement anticipés, les pertes sur créances prévues et les taux d'actualisation. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses sont revues sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.

Les titres de placement de la Société classés comme disponibles à la vente comprennent les titres de capitaux propres détenus comme placements à long terme, les titres d'emprunt et les placements dans des fonds communs de placement exclusifs. Les gains et les pertes non réalisés sur les titres qui ne sont pas désignés comme des éléments constitutifs d'une relation de couverture sont comptabilisés au poste Autres éléments

du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que les titres fassent l'objet d'une dépréciation durable, auquel moment ils sont comptabilisés dans les états consolidés des résultats. La direction examine régulièrement les titres de placement classés comme disponibles à la vente pour repérer les titres qui présentent une baisse de valeur durable. La Société tient compte de facteurs tels que la nature du placement, le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût, la situation financière et les perspectives à court terme de l'émetteur ainsi que l'intention et la capacité de la Société de détenir le placement pour permettre le recouvrement de sa juste valeur. Une modification importante dans cette évaluation pourrait se traduire par la constatation dans le bénéfice net de pertes non réalisées. Au quatrième trimestre de 2009, la Société a inscrit une charge au titre de la perte de valeur durable de 73,3 M\$ relative à son portefeuille d'actions ordinaires en raison de la conjoncture. Pour plus de détails, veuillez consulter les rubriques « Situation financière consolidée » et « Instruments financiers » du présent rapport de gestion, ainsi que les notes 2 et 19 des états financiers consolidés.

- *Écarts d'acquisition et actifs incorporels* – L'écart d'acquisition, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie et les actifs incorporels à durée de vie limitée sont présentés à la note 7 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur de l'écart d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéfinie à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition s'effectue en deux étapes. L'écart d'acquisition est d'abord réparti entre les unités d'exploitation, et la dépréciation est évaluée en comparant la valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, il n'est alors pas nécessaire de procéder à d'autres tests. Si la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, un deuxième test est effectué pour comparer la juste valeur de l'écart d'acquisition à sa valeur comptable afin de déterminer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ce test exige l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins d'évaluation de la juste valeur, des modèles d'évaluation comprenant des flux de trésorerie actualisés, des acquisitions comparables et des multiples de transactions du secteur sont utilisés. Les modèles

utilisent des hypothèses comprenant les niveaux de la croissance de l'actif géré par rapport aux ventes nettes, l'évolution du marché, les variations de prix et de marges, les synergies réalisées à l'acquisition, les taux d'actualisation ainsi que les données observables pour des opérations comparables.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels au cours du trimestre terminé le 30 juin 2009, en fonction des données financières au 31 mars 2009, et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de baisse de valeur.

Au cours du quatrième trimestre de 2009, le processus utilisé par la direction aux fins du test de dépréciation a tenu compte de l'incidence de la conjoncture économique évolutive, et la direction a déterminé qu'un test de dépréciation n'était pas nécessaire.

- *Impôts sur les bénéfiques* – La charge d'impôts sur les bénéfiques est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des opérations comptabilisées dans les états consolidés des résultats. L'établissement de la charge d'impôts sur les bénéfiques nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer des impôts sur les bénéfiques moins élevés dans l'exercice considéré et, de plus, les impôts sur les bénéfiques des exercices antérieurs peuvent être ajustés dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant et tout changement des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôts. La constatation des actifs d'impôts futurs s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfique futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôts futurs comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôts sur les bénéfiques pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur les impôts sur les bénéfiques, se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés et à la note 12 des états financiers consolidés.
- *Avantages sociaux futurs* – La Société offre plusieurs régimes d'avantages sociaux futurs, dont un régime de retraite à prestations déterminées enregistré capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime complémentaire de retraite des cadres non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime de retraite à prestations déterminées enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une cote AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées.

La Société évalue l'actif de ses régimes de retraite à prestations déterminées et de ses obligations au titre des prestations constituées en date du 31 décembre. En 2009, le rendement des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées a subi l'incidence positive de l'amélioration de la conjoncture économique. En 2009, l'actif du régime de retraite a augmenté pour atteindre 206,9 M\$, par rapport à 152,1 M\$ au 31 décembre 2008. En 2009, une tranche de 53,3 M\$ de cette augmentation est attribuable aux gains liés au marché, comparativement à des pertes liées au marché de 51,2 M\$ en 2008. Le rendement des obligations a diminué en 2009, ce qui a eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées de la Société. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées au 31 décembre 2009 a diminué pour s'établir à 6,75 % par rapport à 7,50 % au 31 décembre 2008. La diminution du taux d'actualisation a donné lieu à une perte actuarielle de 26,5 M\$ qui a neutralisé en partie les gains d'actif décrits précédemment. Ces gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés qui diminue la volatilité de la charge de retraite constatée chaque année. Le total des obligations au titre des régimes de retraite s'est élevé à 163,5 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 127,5 M\$ au 31 décembre 2008. Compte tenu des changements apportés au volume de l'actif du régime et au niveau des obligations au titre des prestations constituées, le régime a constaté un excédent de capitalisation de 43,4 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à un excédent de 24,5 M\$ à la fin de 2008.

Une variation de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2009 entraînerait une variation de 6,5 M\$ de l'obligation au titre des prestations constituées et de 0,8 M\$ au titre de la charge de retraite. Une variation de 0,25 % du taux de rendement à long terme prévu

des actifs supposé pour 2009 entraînerait une variation de 0,4 M\$ de la charge de retraite. Des renseignements additionnels concernant la comptabilisation par la Société des régimes de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont présentés aux notes 1 et 11 des états financiers consolidés.

- *Commissions de vente reportées* – Les commissions versées à la vente de certains produits de fonds communs de placement sont reportées et amorties sur une période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente reportées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société a effectué le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente reportées par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2009, il n'existait aucune indication de perte de valeur des commissions de vente reportées.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En août 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié diverses modifications au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », y compris des changements aux catégories dans lesquelles les instruments d'emprunt doivent et peuvent être classés. Les prêts et créances que la Société a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche sont classés comme détenus à des fins de transaction. La Société a comptabilisé dans la catégorie Détenus à des fins de transaction des prêts de 240,4 M\$ dont la vente est prévue dans un avenir proche au moment de leur création et elle a constaté une augmentation de 0,8 M\$ du bénéfice net correspondant à des ajustements à la valeur de marché au titre de ces prêts.

En juin 2009, l'ICCA a publié des changements au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », afin de se conformer à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. Les modifications exigent que tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur soient classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les mesures de la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. En outre, les modifications nécessitent la présentation d'informations supplémentaires quant à la nature et à la portée du risque d'illiquidité lié aux instruments financiers auxquels une entité est exposée. La Société a présenté ces informations dans ses états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Le 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Cette norme présente des directives révisées en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts

d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation de la Société.

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Cette norme exige la présentation d'informations relativement aux objectifs, aux politiques et aux procédés en matière de gestion de capital. Se référer à la section Sources de financement du présent rapport de gestion et à la note 15 des états financiers consolidés pour connaître les informations à fournir en vertu du chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*.

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, intitulé « Instruments financiers – présentation », lesquels remplacent le chapitre 3861. Le chapitre 3862 exige la présentation d'informations supplémentaires relatives à la nature et à l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels la Société est exposée, ainsi que sur la façon dont la Société gère ces risques. Le chapitre 3863 reprend les mêmes exigences que le chapitre 3861 relativement à la présentation des instruments financiers. Se référer à la section Instruments financiers du présent rapport de gestion et à la note 17 des états financiers consolidés pour connaître l'information à fournir en vertu du chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les PCGR du Canada seront remplacés par les IFRS, dans leur forme publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société publiera ses premiers états financiers consolidés intermédiaires en vertu des IFRS, incluant l'information correspondante des périodes précédentes, pour le trimestre terminé le 31 mars 2011.

La Société a élaboré un plan de basculement aux IFRS qui aborde les éléments clés de la conversion aux IFRS et inclut une structure officielle de gouvernance du projet. En plus des équipes de projet mandatées pour analyser des questions comptables particulières, des comités de surveillance ont été formés, notamment un comité d'examen technique constitué des directeurs financiers de chacune des filiales en exploitation de la Société, un comité de la haute direction, ainsi que le comité de vérification de la Société. La Société s'est dotée d'un niveau d'expertise pertinent en matière de présentation de l'information financière conforme aux IFRS à l'échelle de la Société et de ses filiales, et a retenu les services d'un conseiller indépendant pour soutenir ses efforts. Le plan de basculement est constitué de trois phases principales :

Délimitation de l'étendue et diagnostic

- Cette phase comprend les étapes suivantes :
 - i) l'établissement de la structure du projet;
 - ii) la formation initiale;
 - iii) l'élaboration d'une solution en matière de présentation de l'information financière en vue d'une comptabilisation parallèle en vertu des IFRS et des PCGR du Canada en 2010;
 - iv) la détermination des principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS.Cette phase a débuté au premier trimestre de 2008 et est pratiquement terminée.

Analyse des répercussions et conception

- Cette phase comprend les étapes suivantes :
 - i) la quantification des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et l'exercice des choix initiaux en matière de conventions comptables;
 - ii) la détermination des choix préliminaires en vertu d'IFRS 1, *Première adoption des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »);
 - iii) la mise à l'essai et la mise en œuvre d'une méthode de comptabilisation parallèle en vertu des PCGR du Canada et des IFRS;
 - iv) la poursuite de l'analyse des normes, nouvelles et révisées, au fil de leur publication;
 - v) la réalisation du test obligatoire de dépréciation relatif à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels au 1^{er} janvier 2010;
 - vi) la formation continue et l'information sur des questions précises relatives aux IFRS;
 - vii) la conception d'un plan de communications;
 - viii) la rédaction d'une ébauche des états financiers et des notes conformes aux IFRS.Cette phase a débuté en décembre 2009 et devrait être en grande partie complétée au cours du troisième trimestre de 2010.

Mise en œuvre

- Cette phase comprend les étapes suivantes :
 - i) la finalisation des décisions de la Société relatives aux IFRS;
 - ii) les choix définitifs de conversion en vertu d'IFRS 1;
 - iii) l'achèvement de la préparation des informations à fournir dans les états financiers pour 2011;
 - iv) l'assurance que tous les éléments du plan de communications sont complétés.La phase de mise en œuvre devrait être en grande partie complétée après que la Société aura publié ses états financiers du premier trimestre de 2011.

La Société procède actuellement à l'évaluation des changements aux conventions comptables découlant de la transition aux IFRS et se prépare à les mettre en œuvre. Elle n'a pas terminé de quantifier les répercussions des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada. La Société fait présentement ses choix conformément à IFRS 1; les décisions définitives seront prises lors des discussions dans le cadre de la phase 2. La Société continue de suivre l'élaboration et l'interprétation des normes ainsi que les pratiques du secteur. Après avoir presque entièrement complété la phase de délimitation de l'étendue et de diagnostic, la Société a cerné les principales différences suivantes :

 - Les normes IFRS en matière de décomptabilisation font actuellement l'objet de révisions qui devraient changer considérablement les critères de mesure utilisés pour évaluer la décomptabilisation des instruments financiers.

L'IASB a fait connaître son intention de publier une norme modifiée au cours du second semestre de 2010. La Société évalue présentement la norme IFRS en vigueur et étudie les délibérations concernant la norme révisée afin de s'assurer qu'elle sera en position d'adopter l'une ou l'autre norme. En vertu des IFRS actuelles, on prévoit qu'un nombre moins grand de structures de titrisation de prêts hypothécaires satisferaient aux critères de décomptabilisation. Par conséquent, certains prêts hypothécaires seraient constatés dans le bilan, assortis d'un passif associé. L'IASB revoit actuellement les propositions d'exposé-sondage de mars 2009 portant sur la décomptabilisation et a publié certaines conclusions provisoires qui laissent croire que l'IASB envisage un modèle comportant plus de similitudes avec les PCGR du Canada. Pour l'instant, il nous est impossible d'évaluer si les nouvelles propositions donneront lieu à plus de décomptabilisation que la norme IFRS actuelle, puisque les discussions sont en cours.

- Les commissions de vente reportées sont considérées comme un actif incorporel à durée de vie limitée et sont amorties sur leur durée de vie utile. La norme IFRS relative aux actifs incorporels traite plus particulièrement de la méthode de comptabilisation de l'amortissement et de la cession des actifs incorporels. Lorsqu'un client des fonds communs de placement fait racheter des parts dans certains fonds communs de placement, les frais de rachat versés par le client sont constatés dans les produits par la Société. Les IFRS requièrent que l'actif lié aux commissions de vente reportées non amorties restantes attribuable à la vente initiale de parts du fonds communs de placement soit inscrit à titre de cession au moyen de la décomptabilisation de la valeur comptable résiduelle de l'actif lié aux commissions de vente reportées. La convention comptable actuellement appliquée par la Société est présentée à la note 2 de ses états financiers consolidés. Les différences découlant de l'application de la norme IFRS et des PCGR du Canada pourraient avoir une incidence sur le moment de l'amortissement ou sur la valeur comptable des commissions de vente reportées de la Société.
- La norme IFRS portant sur les avantages du personnel concerne un éventail plus vaste d'accords de rémunération que la norme comparable en vertu des PCGR du Canada, intitulée « Avantages sociaux futurs ». Elle comprend les régimes de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que d'autres avantages à long terme. IFRS 1 offre une option de conversion, c'est-à-dire la possibilité d'inscrire les gains et les pertes actuariels non amortis à titre d'ajustement des bénéfices non répartis. De plus, la norme permet d'inscrire les gains et les pertes actuariels futurs dans les autres éléments du résultat étendu ou de les amortir dans l'état des résultats. L'amortissement des avantages à long terme indique qu'une hypothèse relative à l'amortissement de l'acquisition graduelle des droits pourrait être appropriée dans certaines circonstances,

tandis que les PCGR du Canada ne prescrivent pas de méthode d'amortissement particulière. La Société a analysé ses options en vertu de la norme actuelle et prendra une décision définitive au second semestre de 2010. La Société tiendra également compte de l'incidence de la révision proposée de la norme sur les avantages du personnel, qui sera publiée en 2010.

L'IASB entreprend actuellement plusieurs projets qui donneront lieu à des modifications des normes IFRS existantes, lesquelles pourraient avoir une incidence sur la Société :

Norme IFRS	Date d'émission prévue
Décomptabilisation	T3 2010 – Norme définitive
Consolidation	T3 2010 – Norme définitive
Comptabilité de couverture	T3 2010 – Norme définitive
Dépréciation	T4 2010 – Norme définitive
Avantages du personnel	T1 2010 – Exposé-sondage
Contrats de location	T1 2010 – Exposé-sondage
Comptabilisation des produits	T2 2010 – Exposé-sondage
Présentation des états financiers	T2 2010 – Exposé-sondage
Impôts sur le résultat	Aucune échéance

Source : site Web de l'IASB, à l'adresse iasb.org

La Société continue de suivre les modifications proposées par l'IASB et examinera l'incidence que pourrait avoir toute modification aux normes sur ses activités et sur sa situation financière, ainsi que sur son plan de basculement aux IFRS.

La Société a préparé et mis en œuvre des modifications à ses systèmes et processus d'information financière afin de se préparer à une transition efficace aux IFRS le 1^{er} janvier 2011. Au nombre de ces changements figurent la conception, la mise à l'essai et la mise en œuvre de modifications au grand livre et aux contrôles connexes permettant à la Société d'exercer une comptabilisation et une présentation de l'information parallèles en vertu des PCGR du Canada et des IFRS en 2010. À mesure que les normes IFRS sont analysées et adoptées, des contrôles supplémentaires sont élaborés et mis à l'essai, au besoin. Lorsque toutes les conventions comptables auront été définitivement établies, les modifications visant à assurer l'intégrité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information seront évaluées et mises en œuvre. Ces modifications pourraient inclure des contrôles et procédures supplémentaires liés aux obligations d'information en vertu des IFRS, des modifications aux processus de comptabilité, ainsi que la première présentation des résultats financiers et des notes annexes conformément aux IFRS. Tout au long de 2010, la Société évaluera sa capacité de préparer des résultats financiers conformes aux IFRS, qu'elle comparera aux résultats en vertu des PCGR du Canada,

afin de mettre à l'épreuve et de valider les différences entre les IFRS et les PCGR du Canada quantifiées au cours de la phase 2 du projet.

Les répercussions sur les technologies de l'information, les systèmes de données et les processus d'information financière de la Société font l'objet d'un examen et d'une mise à jour en fonction des exigences des IFRS. Cette évaluation touche les systèmes autres que le système principal d'information financière de la Société, le système du grand livre. Cette évaluation est constamment mise à jour, au fil des décisions rendues sur le plan de la comptabilisation et de la présentation d'information en vertu des IFRS.

En 2009, des séances de formation ont été tenues à l'intention du personnel financier de la Société, et des séances d'information et des réunions de présentation des progrès trimestrielles ont eu lieu, auxquelles ont participé les directeurs financiers, le comité de divulgation de l'information et le comité de vérification de la Société. Les plans et les échéanciers de formation ont été établis pour 2010 et seront modifiés au besoin, en fonction de l'adoption de nouvelles normes IFRS, des décisions de la Société relatives aux choix comptables en vertu des IFRS et de l'incidence des choix de la Société conformément à IFRS 1. Ces plans tiennent compte des besoins de formation de divers intervenants à l'interne, notamment le personnel financier de la Société et de ses filiales, les membres des comités de divulgation de l'information et de vérification, les membres du conseil d'administration de la Société, ainsi que les utilisateurs externes de l'information financière présentée par la Société, y compris les analystes des marchés des actions et des titres d'emprunt, les agences de notation, les actionnaires, les détenteurs de titres d'emprunt ainsi que les investisseurs potentiels.

Le plan général de basculement aux IFRS de la Société comprend un volet visant à évaluer l'adoption des IFRS par les fonds communs de placement commandités et gérés par les filiales d'exploitation de la Société. Les fonds communs de placement gérés par la Société publieront leurs premiers états financiers conformes aux IFRS, y compris l'information correspondante des périodes précédentes, pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2011. Selon l'évaluation actuelle des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'incidence sur les fonds communs de placement devrait se limiter à la présentation d'information supplémentaire par voie de notes et à des modifications du mode de présentation. Il ne devrait y avoir aucune incidence importante sur la valeur liquidative utilisée pour déterminer le prix d'acquisition et le prix de rachat des titres des fonds communs de placement.

Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2009, les coprésidents et chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société garantissent efficacement, selon une assurance raisonnable, a) que l'information importante relative à l'émetteur est communiquée aux coprésidents et chefs de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes,

particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2009, les coprésidents et chefs de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable face à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux PCGR du

Canada. Au cours du quatrième trimestre de 2009, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence importante, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société financière IGM conclut des opérations avec la Great-West, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société affiliée, Lifeco. Ces opérations ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été inscrites aux montants d'échange convenus, comme il est décrit ci-dessous.

- La Société a fourni certains services administratifs à la Great-West et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise.
- La Société a distribué des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 44,3 M\$ (39,7 M\$ en 2008) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 11,6 M\$ (13,0 M\$ en 2008) relativement à la prestation de services de sous-conseiller pour certains fonds communs de placement distincts de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. La Société a payé 34,7 M\$ (34,1 M\$ en 2008) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds communs de placement de la Société.

- Afin de gérer sa situation globale en matière de liquidités, la Société est active, par le truchement de ses activités bancaires hypothécaires, dans le domaine de la titrisation, et vend également des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, les services relatifs à leur gestion étant entièrement inclus. En 2009, la Great-West et la London Life ont fait l'acquisition de prêts hypothécaires résidentiels de la Société totalisant 147,1 M\$, comparativement à 143,4 M\$ en 2008.

Pour en savoir davantage sur les opérations entre apparentés, veuillez vous reporter aux notes 5 et 22 des états financiers consolidés.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 décembre 2009, il y avait 262 633 255 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 10 février 2010, il y en avait 262 612 478.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.